



HAL
open science

Les sections administratives spécialisées et la fusion du social et du sécuritaire en matière de contrôle social

Christophe Trombert

► **To cite this version:**

Christophe Trombert. Les sections administratives spécialisées et la fusion du social et du sécuritaire en matière de contrôle social : Bienfaisance, répression et sciences sociales : des Sections Administratives Spécialisées pendant la guerre d'Algérie à l'articulation du social et du sécuritaire dans la politique de la ville aujourd'hui.. 2013. halshs-00718804v3

HAL Id: halshs-00718804

<https://shs.hal.science/halshs-00718804v3>

Preprint submitted on 25 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sections administratives spécialisées et la fusion du social et du sécuritaire en matière de contrôle social

Christophe Trombert

Introduction

De 1955 à 1962, un des instruments ordinaires et les moins spectaculaires de la pacification en Algérie a été la Section Administrative Spécialisée (SAS). Dispositif militaire se consacrant très peu à l'action militaire traditionnelle, proche du terrain, assurant un large éventail d'interventions sociales, sanitaires, éducatives, civiques, économiques, urbanistiques et territoriales, communicationnelles, et parfois répressives. Le dispositif était suffisamment souple pour avoir une orientation plutôt répressive à certains moments et dans certains endroits, plus « progressiste » et moins militaire à d'autres moments et dans d'autres endroits. Le dispositif a aussi bien pu servir à « la reconquête des cœurs et des esprits » dans une optique de lutte contre le FLN, puis être réorienté vers la formation de notables français musulmans capables de prendre le relais de l'administration et des échelons locaux originaires de métropole (optique d'assimilation participative et citoyenne), voire, dans les dernières années (1961) préparer l'autodétermination du peuple algérien et la reprise du pouvoir par les algériens. En somme c'est à un dispositif bon à tout faire et au plus près des populations que nous avons affaire, non à une institution totale fermée mais un dispositif total en plein air.

Les SAS montrent que l'armée faisait du social et du politique pour gagner non une guerre militaire contre le FLN mais une guerre sociale et politique dont l'enjeu est le contrôle des représentations et des attitudes de la population algérienne, la fabrication d'un homme algérien favorable à la France. Revenir sur la gestation des SAS et décrire les propriétés de ce dispositif semble éclairant dans la mesure où ce précédent historique invite à (re)penser les rapprochements actuels entre le social et le répressif dans les politiques publiques françaises. Foucault disait, contre Von Clausewitz, que la politique est la continuation de la guerre (sociale) par d'autres moyens, et les SAS apparaissent comme une concrétisation pratique des liens entre guerre et politique autour de l'enjeu du gouvernement des hommes et des populations. Il permet d'affirmer empiriquement la pertinence des analyses de Foucault sur la Police, au sens de gouvernementalité pesant sur tous les aspects de la vie. Rapprocher les SAS d'hier et la politique de la ville d'aujourd'hui nous conduit à penser qu'on assiste moins à une diffusion des théories militaires de « l'ennemi intérieur » au sein du système sécuritaire (Rigouste, 2009), qu'à une articulation accrue du social, de l'économique et du répressif, tournée non pas vers un ennemi, mais vers une population à gouverner, reconstituant ce que Foucault (2004) désignait comme « Police » au 17^{ème} siècle : la bonne police du territoire et des populations, c'est-à-dire la bonne gestion des flux, des échanges, des intérêts, des ressources et des risques constituant l'environnement structurant des conduites des populations. Les SAS démontrent qu'hier comme aujourd'hui le répressif, l'économique, le social et le sanitaire font système et que l'opposition que faisait Bourdieu entre la main droite (celle qui punit) et la main gauche (celle qui aide) de l'Etat, ne tient plus (pas ?) la route.

Ce sujet porte incidemment des interrogations sur les rapports entre sciences sociales et théories militaires contre-insurrectionnelles, et plus largement sur les rapports entre savoir et exercice du pouvoir.

Mise en place des SAS pendant la guerre d'Algérie

En décembre 1954, peu après le déclenchement de la lutte d'indépendance du FLN, des officiers des affaires indigènes du Maroc (AIM) sont envoyés en Algérie pour essayer de comprendre les causes de l'insurrection et son degré d'enracinement dans les populations (Mathias, 1998). Au-delà de la force de frappe ou de l'implantation du FLN (faible à cette époque), les officiers AIM soulignent le degré de sous-administration chronique des communes mixtes algériennes (autrement dit les zones rurales), associé à une perte de contact du pouvoir métropolitain avec la masse des populations indigènes les plus pauvres et à un fort sous-développement social et économique, comme cause structurelle des troubles et du risque d'aggravation de la situation. Les officiers des Affaires Indigènes du Maroc sont des hommes de terrain, formés à l'ethnologie et habitués à l'étude et au contact avec les populations autochtones, praticiens des cultures et des langues arabes, ils pointent l'enjeu central de la reconquête des cœurs et des esprits au sein des populations indigènes. Cette préoccupation rencontre celle de Germaine Tillion, ethnologue alors en mission en Algérie, tout comme celle de Jacques Soustelle, Gouverneur général d'Algérie, qui était lui aussi ethnologue à l'origine. Soustelle, ainsi que Tillion, qui travaille pour lui comme conseillère à cette époque (Mathias, 1998, p. 24), perçoivent l'insuffisance de la seule option militaire sur le terrain. Leur analyse renvoie aussi à leur intérêt pour une meilleure connaissance et une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des

populations indigènes dans le cadre d'une pensée se voulant progressiste du colonialisme, visant à civiliser et assimiler les autochtones.

Jaques Soustelle désigne le Général Georges Parlange pour expérimenter un commandement civilo-militaire rapproché dans une zone peu sûre. Parlange, qui est un ancien des Affaires Indigènes Marocaines, s'appuie sur des anciens officiers AIM et implante donc, dans les Aurès au printemps 1955, des administrations décentralisées et légères, proches des populations, articulant pouvoirs civils et militaires. Parlange semble plus sensible au besoin d'une administration locale associée à une présence militaire marquant la souveraineté française et protégeant les populations de l'influence du FLN. Il conçoit que la sous-administration soit à l'origine du succès provisoire du FLN sur des populations trop longtemps abandonnées à leur sort et considère que ce retour de la souveraineté française au plus près des populations permettra d'une part de mieux doser la réponse répressive et d'autre part de collecter les renseignements indispensables pour éradiquer le FLN. La hiérarchie militaire semble appuyer cette initiative qu'elle perçoit comme la mise en place d'un réseau d'administrateurs et d'officiers pour mener l'action politique et la recherche du renseignement complémentaire de la force (Omouri, 2001, p. 384). On se situe ici dans la continuité de conceptions « classiques » de pacification, de contre-insurrection et d'encadrement civilo-militaire des populations, héritées des AIM et de façon plus lointaine des actions de « pacification » de Lyautey et Gallieni, l'objectif d'assimilation des populations et d'égalisation des conditions entre indigènes et métropolitains semble beaucoup moins centrale.

Comparativement, Soustelle et Tillion semblent plus sensibles aux enjeux économiques, sanitaires et sociaux, considérant que l'amélioration de la condition des indigènes ainsi que leur association à la gestion des affaires locales ont une grande importance dans la résolution la moins violente possible des troubles en cours ; supprimer les causes sociales de la rébellion conduira à ce que les rebelles perdent la sympathie populaire, voire renoncent à la rébellion. Soustelle et Tillion ont aussi conscience que ce qui va devenir les SAS permettra de limiter l'impact négatif des opérations militaires : une phase de ratissage produit toujours des dégâts sur les populations civiles et génère de nouveaux rebelles en puissance. Une part du travail des SAS sera de réparer les préjudices causés par les troupes offensives (exactions, destruction des stocks de céréales, abatage du bétail, destruction des maisons, couvre-feux, évacuation de zones interdites) en distribuant des grains, des indemnités, des matériaux de construction, des logements, des laissez-passer pour la métropole ou encore des emplois.

Après une phase expérimentale jugée concluante, les SAS sont créés par Jaques Soustelle le 26 septembre 1955, les Affaires Algériennes (AA), administration support et tutelle des SAS sont créés dans la foulée, 30, 400 puis jusqu'à 700 SAS et SAU (Section Administrative urbaine) sont mises en place. L'officier ou le sous-officier SAS dispose d'un adjoint, d'un militaire-radio, d'assistants (civils ou militaires de carrière, faisant office de comptables, secrétaires, interprètes), éventuellement d'appelés ou d'auxiliaires féminines (les ASSRA) pour des tâches précises (écoles, actions sociales, cours d'hygiène, permanences médicales, fonctionnement de dispensaires), d'une trentaine de supplétifs musulmans (le maghzen) assurant la défense du siège de la SAS, la sécurité des déplacements, les patrouilles et les contrôles, enfin de deux ou trois véhicules.

Les SAS articulent dès leur création connaissances ethnographiques pour une proximité avec les populations, actions répressives et militaires, actions économiques, actions sociales, actions sanitaires, éducation et embrigadement civique des populations. En lien avec le sous-préfet et les administrateurs des communes mixtes pour les questions civiles, l'officier ou sous-officier SAS travaillait aussi avec le 2^{ème} bureau (renseignement) et le 5^{ème} bureau (action psychologique) de l'armée, plus ponctuellement il participait à des opérations militaires locales (patrouilles, embuscades, commandos de chasse) ou d'envergure (opérations de ratissage), l'officier coordonnait son action avec le commandement militaire pendant la durée de l'opération sur son territoire. On sait que quelques officiers SAS investissaient fortement l'action militaire (Mathias, 1998), néanmoins ce sont les activités « civiles » (sociales, économiques, sanitaires, éducatives), dites de « pacification », qui prédominaient et alimentaient une propagande faisant des SAS un instrument de développement et d'assimilation des populations à la République.

En somme, deux pensées coloniales, l'une de droite, traditionnelle et héritière des AIM, souverainiste et militariste, l'autre de gauche, pensée comme humaniste et assimilationniste, vont se rencontrer autour d'une même analyse du problème du contrôle d'une population par l'amélioration de ses conditions de vie, par une plus grande présence et proximité des autorités civiles et militaires et par son embrigadement actif pour la France et contre le FLN : « Dans son rapport du 22 juillet 1955, le général [Parlange] confie que « la conquête matérielle doit s'accompagner de la conquête des âmes. Malheur aux maîtres de l'Afrique qui ne le comprendront pas ! [...]. Pour conquérir les âmes, il faut d'abord multiplier les contacts avec les populations ;

il faut parler un langage simple et dépouillé et il faut parler le même langage » » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 17). Jacques Soustelle ajoute, dans le guide de l'officier des affaires algériennes (1957) : « Notre mission est de rétablir l'ordre et la paix, non pas contre les populations musulmanes mais avec elles et pour elles ». L'ambition est bien de faire participer les populations à leur propre assujettissement à l'ordre républicain et colonial. Il s'agit non de reconquérir un territoire mais de reconquérir les âmes pour les soustraire à l'influence du FLN, ce qui n'est pas sans rappeler les orientations théoriques des penseurs de la guerre contre-insurrectionnelle.

Jaques Frémeaux, « Les SAS », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, PUF, 202, n° 208, pp. 55-56, pp. 56-57 :

« Les débuts de la guerre d'Algérie soulignent aux yeux des autorités françaises une sous-administration criante, qui facilite l'implantation du FLN. Ils soulignent aussi le manque de fonctionnaires compétents, et encore plus de volontaires civils pour des missions dangereuses à mener dans des régions éloignées et menacées. Comme dans beaucoup d'autres domaines, on fait appel aux cadres de l'armée, seuls immédiatement disponibles avec les moyens nécessaires, pour remédier à ces carences. Les premières expériences s'effectuent dès le début de 1955 dans le massif de l'Aurès, alors principal foyer de la « rébellion », sous l'impulsion et la direction du général Parlange, qui cumule les pouvoirs civils et militaires. Ancien du Maroc, il fait appel à des officiers issus des AI, mais aussi des Affaires sahariennes. Le gouverneur général Soustelle décide d'élargir l'expérience à l'ensemble du territoire algérien.

C'est dans ces circonstances qu'un arrêté du 26 septembre 1955 crée le service des Affaires algériennes (AA). Rattaché au cabinet militaire du gouverneur général, il se compose d'officiers « destinés à assurer toutes missions d'encadrement et de renforcement des personnels des unités administratives et des collectivités locales ». Il reçoit une organisation hiérarchique très largement calquée sur le modèle des AI du Maroc, allant d'adjoint stagiaire à officier de classe exceptionnelle. Ces officiers implantent, sur l'ensemble du territoire, un réseau d'établissements appelés SAS (sections administratives spécialisées). Le choix de ce terme a été parfois critiqué comme exagérément technocratique, ce qui ne l'a pas empêché de s'imposer. À la fin de 1961, il existe plus de 700 SAS, auxquelles il faut ajouter 20 SAU (sections administratives urbaines) dans les quartiers musulmans des grandes villes, et notamment dans la Casbah et à la périphérie d'Alger. Quelques antennes seront même créées en métropole. »

« La responsabilité d'un chef de SAS s'étend, en moyenne, sur une population d'une dizaine de milliers d'habitants ; la superficie de sa circonscription varie entre une centaine et un millier de kilomètres carrés, les circonscriptions kabyles, les plus peuplées, étant les plus réduites, celles du Sud les plus vastes. Il ne dispose pas d'un personnel pléthorique. Vers 1960, les SAS emploient 21 661 personnes, dont 1 308 officiers, 592 sous-officiers, 2 854 attachés (radios, secrétaires, interprètes, infirmiers). Il faut y ajouter les *moghaznis*, qui représentent un effectif total d'environ 20 000 hommes, et constituent une force permanente. Par leur statut, ils sont proches des *harkis*, qui, beaucoup plus nombreux (près de 60 000 hommes en 1961) relèvent du commandement des unités opérationnelles. Comme eux, ce sont des supplétifs, recrutés par contrats courts (six et douze mois), et payés sur le budget civil, et non sur celui de l'armée. En moyenne, chaque SAS comprend un ou deux officiers, un sous-officier, deux ou trois gradés ou soldats chargés de tâches d'écriture ou de missions techniques, et de trente à cinquante supplétifs. »

Au-delà des SAS : le cadre conceptuel et doctrinaire de la guerre révolutionnaire et de la contre-insurrection

Cette conception entre en résonance avec les théories de la guerre révolutionnaire et les théories de la guerre contre-insurrectionnelle « rénovées¹ » qui ont émergées chez certains officiers français revenus d'Indochine (Colonel Charles Lacheroy, Colonel Jean Némó, Général Jacques Hogard) et qui ont été pratiquées puis théorisées au cours de (ou suite à) la guerre d'Algérie (Némó, 1957, Hogard 1956, 1957a, 1957b, Trinquier 2008 [1961], Galula 2008 [1964]). Il s'agirait d'une troisième influence convergente avec celle de Tillion et Soustelle et celle des AIM.

Guerre révolutionnaire (Trinquier, Hogard, Némó, Lacheroy) et guerre contre-insurrectionnelle (Galula), quelles différences ?

¹ Nous voulons dire par là que par rapport à Lyautey et Gallieni la démarche contre-insurrectionnelle est théorisée, systématisée, rationalisée, tout en prenant plus fortement en compte la nécessité d'une participation des populations à la défense, à la définition des projets de développement économique et aux décisions politiques locales.

Les théories de la guerre contre-insurrectionnelle et de la guerre révolutionnaire sont très proches. Dans les deux cas le paramètre central de la guerre et l'enjeu de la victoire n'est plus le contrôle du territoire mais le soutien, de gré ou de force des populations, dont il faut reconquérir les « cœurs et les esprits » et protéger de l'influence idéologique des insurgés, c'est à cette condition que les insurgés seront coupés de leurs bases populaires et facilement réduits militairement. Dans les deux doctrines est pensée la nécessaire articulation dans l'action du social, du sanitaire, de l'économique, du politique et du militaire pour obtenir ce soutien des populations devenu l'enjeu de la guerre. Dans les deux doctrines est recherchée une participation des populations à leur « autodéfense » et à l'ordre social (plutôt par embrigadement idéologique dans la guerre révolutionnaire, plutôt par délégation de responsabilités locales à des leaders et des notables locaux dans la contre-insurrection).

Venons-en aux différences. La doctrine contre-insurrectionnelle a une dimension principalement tactique et pratique et peu de conceptions idéologiques et politiques la sous-tendent, alors que la doctrine de la guerre révolutionnaire rajoute à la contre-insurrection une dimension stratégique politisée et - il faut bien le dire - largement paranoïaque et pré-fascisante. Les conflits coloniaux (mais aussi les troubles sociaux internes à la métropole) y sont pensés comme les symptômes d'une guerre mondiale et de longue durée, le signe d'une offensive de conquête des populations par la subversion idéologique. Cette offensive mondiale lancée par l'URSS et la Chine passerait tout d'abord par la subversion politique non violente à l'aide de relais influents et « d'idiots utiles » (partis communistes, syndicats, journalistes progressistes, défenseurs des droits de l'homme, intellectuels), puis par les troubles sociaux, puis par la guérilla, puis par la guerre populaire lorsqu'une frange importante de la population a été ralliée de gré ou de force à la cause. En conséquence des penseurs comme Hogard considèrent que les séparations entre pouvoirs civil et militaire et temps de paix et temps de guerre n'ont plus de sens (car la guerre a déjà commencé), que des pouvoirs politiques d'exception sont nécessaires en permanence, qu'une neutralisation précoce des agitateurs et des subversifs s'impose, qu'un contre-embrigadement idéologique et physique (surveillance, comité de quartier, hiérarchies parallèles) généralisé et permanent des populations doit être mis en place pour protéger celle-ci des influences subversives et permettre un repérage et une neutralisation précoce des subversifs.

La doctrine de la guerre révolutionnaire est donc plus ambitieuse et générale tout en reposant à peu près sur les mêmes objectifs pratiques et les mêmes méthodes que la contre-insurrection, avec juste des variations de « dosage » (plus d'embrigadement et de contrôle dans la guerre révolutionnaire, plus de social, de développement économique et de participation civique dans la contre-insurrection). Contrairement à la contre-insurrection, la guerre révolutionnaire apparaît comme une doctrine « hors-sol » puisqu'en voyant partout l'action invisible du communisme international, elle est incapable de penser des causes locales (politiques, sociales, économiques spécifiques) à l'exaspération des populations qui soutiennent ou tolèrent les guérillas indépendantistes, donc de voir que la perspective d'une amélioration sociale, économique, politique de la situation des populations est aussi un facteur central des problèmes coloniaux et de leur résolution..

L'influence des penseurs plus (Trinquier, Lacheroy, Hogard, Némó) ou moins (Galula) fascisants de la guerre révolutionnaire ou contre-insurrectionnelle sera forte sur le 5^{ème} bureau (opérations psychologiques)² et au cours la bataille d'Alger³, elle sera aussi notable au sein d'instances de formation de l'armée française⁴. Si Trinquier et Galula n'ont pas participé au dispositif SAS, ils ont toutefois mis en pratique en Algérie des

² 5^{ème} bureau dans lequel on retrouve Charles Lacheroy, qui a expérimenté la contre-insurrection et l'embrigadement des populations dans leur auto-défense en Indochine.

³ Voir par exemple le rôle de Roger Trinquier dans la mise en place du DPU (Dispositif de Protection Urbaine) pendant la bataille d'Alger. Dans *La guerre moderne*, publié une première fois en 1961 Trinquier fait l'apologie de la torture contre les rebelles et d'un contre-embrigadement idéologique et physique, de gré ou de force, des populations envers la cause défendue par l'armée régulière : «La guerre est maintenant un ensemble d'actions de toutes natures (politiques, sociales, économiques, psychologiques, armées, etc.). [...] Le moyen essentiel pour vaincre dans la guerre moderne est de s'assurer l'appui inconditionnel des populations [...]. Il n'est nullement nécessaire d'avoir la sympathie de la majorité de la population pour la diriger. Une organisation adaptée peut aisément y suppléer » (Trinquier, 2004, p. 5, p. 6, p. 4). Pour lui la lutte contre la guerre idéologique et révolutionnaire menée par les ennemis de la France est une guerre dépourvue de lois et justifie l'emploi de tous moyens efficaces pour gagner. A l'embrigadement idéologique communiste doit répondre un contre-embrigadement idéologique et un fort contrôle des populations par un quadrillage et la désignation de « chef d'îlot » rendant compte à l'autorité de tous les déplacements suspects de la part des civils.

⁴ Charles Lacheroy est nommé directeur du Centre d'Etudes Asiatiques et Africaines en 1953.

savoirs-faire construits en Chine, en Indochine et en Grèce en matière de lutte contre une insurrection à forte idéologie, via une action visant à contrôler, à associer et à convaincre les populations⁵.

Il y a des similitudes remarquables en termes de conceptions théoriques et d'options pratiques entre des tactiques contre-insurrectionnelles inspirée de Trinquier et de Galula telles qu'elles sont décrites aujourd'hui dans le Cahier de la recherche doctrinale⁶ (Valeyre, Guérin, 2009) et les tactiques pratiques mises en place dans les SAS ou dans le « COIN » (COunterINSurgency) américain en Irak et en Afghanistan⁷. Mais il y a aussi des convergences remarquables entre la plupart des objectifs pratiques de la contre-insurrection et la plupart des objectifs pratiques des SAS.

La littérature sur les SAS souligne la prégnance dans la plupart de ces structures d'un souci de contrer l'idéologie communiste et/ou indépendantiste par une contre-idéologie et un contre-embrigadement politique et psychologique, teinté d'un fort encadrement physique des populations (conditions de vie, loisirs, travail, déplacements), idée qu'on retrouve chez les théoriciens de la guerre révolutionnaire. Les SAS représentent une fusion des fonctions civiles et militaires, idée qu'on retrouve aussi chez les théoriciens de la guerre révolutionnaire⁸. Le 5^{ème} bureau, sous l'influence croissante des théories de la contre-insurrection et de la guerre révolutionnaire (Colonel Charles Lacheroy), misera beaucoup sur l'embrigadement idéologique des populations algériennes via les SAS : soutien à la mise en place des Moniteurs de la Jeunesse Algérienne devant encadrer les jeunes musulmans et leur inculquer les valeurs de la république ; soutien aux Dar El Askri (cafés des anciens combattants) de façon à valoriser les algériens anciens combattant des première et seconde guerre mondiale ; actions prétendant favoriser l'émancipation des femmes algérienne dans le but de déstabiliser les structures culturelles traditionnelles et de créer un nouveau front et une nouvelle ligne de fracture au sein des populations autochtones. La participation civile des populations, le développement économique, social, sanitaire et politique, des actions ciblées sur les femmes, sont aujourd'hui le b-a-ba de la contre-insurrection inspirée de Galula et actualisée par Pétraeus, tout en étant déjà des traits caractéristiques du dispositif SAS.

La thèse de cette troisième influence reste à approfondir, il faudrait notamment préciser quand certains de ces officiers ayant fait l'Indochine arrivent en Algérie et établir concrètement si des transferts de compétences et de conceptions se sont opérés depuis les écoles militaires françaises (influencées par les théoriciens de la guerre révolutionnaire et contre-insurrectionnelle) vers le dispositif d'encadrement et de formation des officiers SAS.

⁵ Il est de bon ton aujourd'hui d'opposer Trinquier et Galula en matière de théorisation de la contre-insurrection mené par un pouvoir « légitime » contre une guérilla. Or ce qui sépare ces deux théoriciens ne concerne que la façon d'obtenir le soutien d'une population : méthodes autoritaires et fascisantes pour Trinquier, apparence de progressisme et saupoudrage démocratique pour obtenir une participation des civils à la gestion des affaires civiles et sécuritaires chez Galula. L'un comme l'autre associent l'action civile, militaire, policière, psychologique, sanitaire et sociale pour obtenir l'appui des populations et couper une guérilla de sa base populaire (ce qui correspond parfaitement au programme d'action du dispositif SAS) et ils ne se distinguent que sur des questions de dosage et sur le caractère « de gré ou de force » de l'obéissance à obtenir. D'autre part l'histoire militaire américaine montre les possibilités de syncrétisme pratique entre ces deux doctrines : ce que les instructeurs militaires américains, formés aux doctrines contre insurrectionnelle de Trinquier et Galula vont mettre en application en Amérique latine et au Vietnam, ne sera pas marqué par le saupoudrage démocratique prôné par Galula, mais bien par le recours à la torture, aux exécutions extrajudiciaires, au pouvoir de fait de milices et de groupe paramilitaires, aux coups d'Etat militaire et aux suspension des libertés civiles. La lutte contre-insurrectionnelle en Irak et en Afghanistan n'apparaît pas non plus comme un exemple d'action visant à reconquérir les cœurs et les esprits par des méthodes démocratiques ; sur ces terrains d'opération aussi, la torture (Abou Graïb), le meurtre et la terreur imposée par des milices paramilitaires ont fait et font partie des modalités d'action contre-insurrectionnelle. On prétend faire du Galula, théorie qui constitue la façade présentable de la contre-insurrection, et en pratique on fait aussi, voire surtout (en Amérique latine et au Vietnam en tout cas) du Trinquier.

⁶ Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, Ministère de la défense.

⁷ Voir notamment dans ce Cahier de la recherche doctrinale les recommandations définies par David Kilcullen (officier australien *et* anthropologue), pp. 27-31, et la stratégie de stabilisation de David Pétraeus (Général américain, commandant des forces américaines en Irak puis en Afghanistan), pp. 32-34 et pp. 41-44. Nombre des points évoqués par Pétraeus et Kilcullen dans le document américain de référence en matière de contre-insurrection (« FM 3-24 Counterinsurgency », 2006) sont similaires à des principes et à des objectifs identifiés ou spécifiés dans la littérature sur les SAS. On rapprochera avec profit cette synthèse du Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, d'un film de propagande de l'armée française sur les SAS : *Képi bleu* (1957) : <http://www.ecpad.fr/tag/section-administrative-specialisee>.

⁸ Voir notamment Hogard (1956, 1957a, 1957b)

L'émergence d'une doctrine de la guerre révolutionnaire priorisant la conquête des cœurs et des esprits :

Némo J., « La guerre dans la foule », *Revue de défense nationale*, 1956, n° 137, pp. 1-14.

« Les guerres qui se situent au dessous du seuil atomique sont obligatoirement menées « dans la foule », puisque leur but [...] est de gagner l'opinion de cette foule et de l'amener à désirer une construction nouvelle de la société [...]. La guerre se déroulerait dans la foule, au milieu des populations qui, au lieu d'être comme autrefois de simples réservoirs de soldats et de main-d'œuvre en même temps que les victimes possibles des coups, participeraient effectivement aux opérations, sous une forme nouvelle. Ce sont ces populations qu'il s'agirait de mobiliser suivant une technique moderne, en obtenant d'elles une adhésion volontaire, mais de mobiliser dans leur structure sociale plus encore que dans les armées traditionnelles [...]. C'est sur ce terrain « social », présentant ses accidents, ses obstacles, ses facilités, comme le terrain géographique, que les forces armées doivent manœuvrer [...]. Le terrain social [...] doit devenir un des facteurs les plus importants de la décision du chef militaire, comme il l'est du chef politique [...]. La foule se laissera mener par l'encadrement le plus fort [...]. La guerre est une combinaison de moyens militaires, politiques et économiques à l'intérieur d'un milieu social, en tenant compte de la structure et des réactions prévisibles ou probables de celui-ci. »

Hogard J. « Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre », *Revue de défense nationale*, 1956, n° 142, pp. 1498-1513.

« La guerre révolutionnaire est bien autre chose que les guerres « subversives » ou « insurrectionnelle » ; elle est la guerre de la révolution pour la conquête du monde. Cette lutte est permanente et universelle, dirigée contre toutes les forces étrangères. [...] La vocation même du communisme lui commande d'envenimer toutes les « contradictions internes » de ses adversaires en agissant chaque fois que c'est possible « par personnes interposées ; ceci explique la prolifération des conflits déclenchés et conduits par des révolutionnaires non communistes, mais toujours aidés par le communisme international, parce qu'ils travaillent en définitive pour lui, en s'inspirant des méthodes qu'il a mis au point. [ces méthodes sont] les techniques de conquête et de contrôle des masses. [...] C'est du mariage de ces techniques de conquête et de contrôle des corps, des esprits et des cœurs que se servent désormais les révolutionnaires de tout acabit pour former de simples complices du silence, des sympathisants, des guérilleros ou même des « volontaires de la mort ». [...] cinq phases sont envisagées : 1) constitution de noyaux actifs secret d'agitation et de propagande qui diffusent l'idéologie choisie et enveniment les « contradictions internes » de la société à détruire [...]. 2) Mise sur pied d'organisations plus développées, formant un réseau de renseignement et d'opposition, aidant les réfractaires, isolant, intimidant et déconsidérant les adversaires, noyant les associations de tous ordres et les rouages de la société à détruire. Simultanément, développement d'un climat favorable à la révolution par des mouvements de grève, des sabotages, des manifestations, voire des émeutes. 3) Création de bandes armées qui passent à l'action, développent les sabotages, font régner la terreur pour éliminer les adversaires les plus dangereux et intimident les neutres et les indifférents. [...] 4) Création de « zones libérées » [...]. Les unités « régionales » apparaissent et se développent tandis que les propagandistes armés, partout présents, dosent savamment terreur et persuasion pour élargir le fossé entre « masses » et cadres, pour engager et compromettre les populations [...]. 5) L'effort porte sur le moral des forces et du pouvoir adverses ; et la révolution combine adroitement les opérations néo-classiques de la force [militaire-révolutionnaire] principale avec l'action des guérillas, pour aboutir à la « contre-offensive générale », plus politique et psychologique que militaire. »

Hogard J., « L'armée française devant la guerre révolutionnaire », *Revue de défense nationale*, 1957a, n° 143, pp. 77-89.

Cette stratégie [de lutte contre l'offensive révolutionnaire mondiale] doit être étudiée et remaniée en permanence, sans fausses distinctions entre « paix » et « guerre », et elle ne peut être que politico-militaire [...]. Ce qui est nouveau c'est que l'état de paix n'existe plus et que les activités politiques et militaires sont désormais intimement mêlées jusqu'aux plus bas échelons. [...] Le gouvernement doit en permanence bénéficier d'une partie au moins des pouvoirs exceptionnels qui lui ont toujours été reconnus en temps de guerre. [...] La guerre révolutionnaire dans laquelle nous sommes engagés est autant politique que militaire. La défense nationale est donc l'affaire de tous, civils et militaires, et nombre de ses organismes doivent être unifiés. Le renseignement d'abord [...]. L'action psychologique ensuite [...]. Liaison intime, enfin, à tous les échelons territoriaux, entre les organes du pouvoir ! L'idéal serait une hiérarchie « administrativo-militaire ». [...] L'armée peut d'ailleurs en permanence, même avant que l'ennemi ait donné le signal de la violence, jouer son rôle dans la lutte, de bien des manières [...] Formation morale et civique des hommes du contingent [...]. Immenses capacités de « présence » [...]. Si nous adoptons une politique de postes détachés [sur tout les territoires, nous pourrions] assurer une véritable « présence française » d'autant plus efficace qu'elle serait

clairement désintéressée et bénéfique pour les populations (assistance médicale, regroupement des anciens combattants, travaux d'intérêt commun, etc.). »

Hogard J., « le soldat dans la guerre révolutionnaire », *Revue de défense nationale*, 1957b, n° 144, pp. 212-226.

« Le succès ne peut être obtenu que si toutes nos activités, politiques, économiques, sociales, culturelles et militaires, intimement « intégrées » et imprégnées d'un incessant souci psychologique, s'exercent dans le but final de détruire l'organisation politico-militaire de base des rebelles, sur laquelle repose leur contrôle des populations, et de la remplacer par la notre. »

La SAS : Un dispositif total et en plein air de contrôle social

« D'un point de vue général, la mission des SAS est de rétablir (ou d'établir) avec les populations le contact rompu d'abord par la sous-administration, puis interdit par l'action du FLN et de l'ALN [Armée de Libération Nationale, branche militaire du FLN]. Pour le général Partiot, inspecteur général des Affaires algériennes en 1959-1960, « les SAS ont été créées et mises en place pour prendre ou reprendre contact avec la population musulmane ». C'est pour lui « la mission principale, celle qui domine toutes les autres ». Leurs tâches ont été précisées par Soustelle, pour qui « il faut reprendre pour ainsi dire à l'envers le travail des fellaghas. Ils terrorisent ? À nous de rassurer. Ils désorganisent ? À nous de réorganiser. Ils brisent le ressort des populations pour les empêcher de se défendre ? À nous de leur rendre le goût et la possibilité de résister ». Pour cela, « les chefs de SAS exercent les missions de maintien de l'ordre et de pacification, mais aussi une mission d'administration, dans le cadre de la lutte contre les activités rebelles OPA [organisation politico administrative], d'une action psychologique de remise en confiance des populations et d'une action médico-sociale » (Frémeaux, 2002, p. 57). La part du militaire et du civil auraient été, selon l'Armée, équilibrée : « À l'origine, et jusqu'en 1959, la part des actions militaires constitue environ la moitié des tâches confiées aux officiers des SAS. Après le succès du plan Challe (février 1959-avril 1961), qui voit la mise en place de quartiers dits de pacification, le rôle militaire des SAS va en décroissant, tandis que la part consacrée aux activités économiques et administratives augmente » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 31). On a affaire avec les SAS à une sorte de « dispositif total », mais en plein air. Comme une « institution totale », la SAS s'occupe d'à peu près tout et enrégimente potentiellement toute la vie, à l'échelle d'un territoire en apparence ouvert et qui se révèle pourtant fermé par certains côtés⁹. L'ensemble des lectures ou des visionnages sur les SAS (Andoque, 1977, Cahier de la recherche doctrinale, 2005, Frémeaux, 2002, Mathias, 1998, Lamodière, 2004, Omouri, 2001, Service Cinématographique des Armées, 1957) permettent de classer l'activité des SAS en 9 grands domaines :

- Activité d'instruction et d'animation :

Ouverture de centres et comités féminins : « des foyers et des ouvriers sont implantés dans le but de faire bénéficier les femmes de conseils en matière d'hygiène domestique, de puériculture, d'instruction ménagère » (Frémeaux, 2002, p. 59). « Dans une société traditionnelle où le matriarcat reste fort, surtout en pays kabyle, la réussite de la pacification passe par la conquête des femmes [...] les femmes constituent un poids démographique non négligeable, surtout dans les espaces où les hommes sont partis à la recherche d'un emploi, en ville ou en métropole, ou ont pris le maquis. Elles deviennent de ce fait un enjeu politique entre la France et la rébellion, puisqu'une étude estime leur potentiel électoral à deux millions de voix » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 63). Galula théoriserait peu après la guerre d'Algérie l'intérêt tactique d'une action sanitaire, sociale et psychologique ciblant spécifiquement les femmes dans des sociétés musulmanes et plus généralement dans toute société machiste laissant une place subalterne aux femmes.

Ouverture d'école dans le Douar d'implantation de la SAS : « L'action éducative n'est pas moins encouragée. Souvent, une école s'ouvre à côté de la SAS, avec un instituteur qui est fréquemment un militaire du contingent » (Frémeaux, 2002, p. 59).

Ouverture de foyer pour jeunes (Foyer de Jeunes, CFJA : Centre de Formation de la Jeunesse d'Algérie), proposant du sport, une instruction civique et des formations : « Pour les jeunes sont ouverts des foyers sportifs et des cycles de formation professionnelle » (Frémeaux, 2002, p. 59). Les Moniteurs de la jeunesse Algérienne, musulmans pour la plupart, sont formés en France au Centre d'entraînement de Moniteurs de la Jeunesse Algérienne d'Issoire. Les Foyers de Jeunes mobilisent 46 officiers d'active, 316 officiers du contingent, 1400 moniteurs et 774 ouvriers professionnels pour la formation professionnelle. Le Guide de l'Officier AA précise que l'officier SAS doit « s'intéresser à la jeunesse, non seulement pour la scolariser,

⁹ Nous reviendrons plus loin sur la question du contrôle des déplacements.

mais aussi pour lui procurer des distractions saines : sports, terrains de jeux, salles de gymnastiques, scoutisme, théâtre d'amateurs, chants, etc. », cela afin de limiter l'emprise et l'attraction du FLN. Par le sport, notamment par les sports collectifs, il s'agit de donner aux jeunes « une éducation de base, le sens de la citoyenneté et du respect ». Ce programme rappelle étrangement celui des actuels internats militaires EPIDE (Etablissement Public d'insertion de la DEfense), destinés aux jeunes de banlieue sans diplôme et sans perspectives. Plus largement cela renvoie à tout l'occupationnel et au présentiel mis en place dans les banlieues (animateurs sociaux, médiateurs sociaux issus des quartiers et recrutés sur la base de leurs compétences « culturelles » et de leur inscription dans les populations), afin de soustraire les jeunes aux « mauvaises influences ». Ce type d'intervention fait penser à l'objectif d'un encadrement et d'un embrigadement fort des populations par des éléments issus de cette même population, défendu par Trinquier dans *La guerre moderne* (1961).

- *Activité sanitaire :*

Centres de puériculture, vaccinations, tournées d'AMG (aide médicale gratuite) : un médecin militaire, une infirmière et une garde se déplaçant de village en village pour des consultations gratuites : « L'assistance médicale gratuite prouvait aux paysans la réalité des bonnes intentions tant de fois proclamée de la France. Le principe était simple : le médecin allait au malade qui ne pouvait venir à lui » (Andoque, 1977, p. 59).

- *Action de bienfaisance mobilisant l'aide sociale et de protection sociale :*

Accès aux droits sociaux (prestations familiales, minimum vieillesse, pensions d'ancien combattant), conditionné par l'obtention d'une carte d'identité : « Les SAS sont en charge du recensement de la population. Sans pièces d'identité, les Algériens ne pouvaient prétendre bénéficier des lois françaises. Ainsi, les anciens combattants n'avaient pas accès aux retraites, pas plus que les familles aux allocations sociales » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 46). Le contexte initial de sous-développement de l'administration coloniale en zone rurale aboutissait à ce que très peu d'autochtones aient leurs pensions militaires ou les allocations familiales. Concrètement seules les familles acceptant d'être recensées et fichées par la SAS (composition de la famille, établissement d'un état civil, terres exploitées, volume de bétail et de grains) accédaient à des droits sociaux. Les familles suspectées de sympathies pour le FLN étaient privées de carte de recensement ou d'identité, donc de droits sociaux. Il peut sembler paradoxal de parler bienfaisance au sujet de l'aide sociale et de la protection sociale dans la mesure où le premier terme renvoie à l'idée d'une action facultative et discrétionnaire alors que les deux suivants renvoient au droit garanti aux individus, pourtant c'est bien d'une instrumentalisation discrétionnaire, soumise au bon vouloir de l'officier SAS, du droit social qu'il s'agit ici, puisque seul les « bons sujets » aux yeux des SAS étaient autorisés à accéder à leurs droits sociaux.

- *Actions de bienfaisance facultative*

Distribution de farine, semoule, lait, vêtements : « Au niveau le plus élémentaire, l'aide consiste en distribution de vivres ou de vêtements aux plus pauvres. Beaucoup préfèrent, à cette assistance indispensable, l'ouverture de chantiers de travaux publics qui donnent du travail et un salaire en évitant de perpétuer un assistanat peu respectueux de la dignité des personnes » (Frémeaux, 2002, p. 59).

- *Activité économique :*

Ouvroirs pour les femmes.

Chantiers pour les hommes (radiers, ponts, routes, irrigation, puits, bâtiments, villages de regroupement, mise en terrasse des champs, drainage) : « Partout, l'argent débloqué par le Plan Constantine [plan financier lancé en 1959, visant au développement économique et à la construction de villages de regroupement] est destiné à la construction d'infrastructures dans les SAS » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 51). La mise au travail des hommes est un objectif central afin de subordonner les populations au pouvoir « légitime ».

Soutien technique agricole (conseil et expertise agronomique, remembrement, crédits bonifiés pour l'achat de terre).

Ces objectifs économiques et de développement, associés à l'action militaire de pacification, dans le but de reconquérir les cœurs et les esprits des populations sont aujourd'hui caractéristique des doctrines contre-insurrectionnelles inspirées de Galula et mises en œuvre en Irak et en Afghanistan.

- *Activité de contact avec les populations :*

L'instruction des SAS insistait sur l'idée que l'officier SAS doit se montrer le plus possible et démontrer par sa présence la force de l'autorité légitime. L'officier SAS et sa garde devaient vivre au sein des populations. Le poste SAS devait être implanté au cœur d'un village important.

Visite « de souveraineté » : visite visant à « mouiller le douar » en compromettant les notables traditionnels (cadi) avec la SAS. Inaugurations d'école, de centres sociaux, etc. Cérémonies républicaines (8 mai, 11 novembre, 14 juillet) avec les anciens combattants musulmans algériens (considérés comme des éléments fidèles à la France). « Les chefs SAS doivent chercher toute occasion pour entrer en contact avec les populations. Les fêtes, les méchouis organisés par les chefs SAS en sont des exemples. De même, les tournées dans les mechtas, les visites dans les villages, les opérations de ravitaillement, les tournées médicales » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 21).

Visite aux indigents.

Recueil de doléances au siège de la SAS.

En France aujourd'hui, la thématique du contrôle des « zones de non droit » suggère une similitude de perception dans ce qui menace l'Etat et dans les solutions à apporter en termes de présence policière dissuasive et de proximité à restaurer entre population, police et plus généralement services publics. Le prêt à penser sécuritaire d'A. Bauer et X. Raufer, fortement valorisé par l'ancien gouvernement, concernant les banlieues et les violences urbaines, insiste lui aussi sur l'idée d'une souveraineté contestée et d'une concurrence pour le pouvoir sur une population, au même titre que les analyses ayant conditionné les SAS : « par « non droit » nous entendons les quartiers ou cités dans lesquels des groupes organisés ont imposé, par l'intimidation ou la force, un ordre parallèle ou concurrent de l'ordre républicain. Bien avant la police, qui éprouve en effet des difficultés à simplement circuler dans ces quartiers, les premières victimes de cette domination en sont les propres habitants eux-mêmes » (Bauer, Raufer, 2001, p. 26). Certaines déclarations ministérielles ressemblent elles aussi presque mot pour mot à des mots d'ordre des SAS : « Les bandes violentes sont un phénomène que vous pouvez endiguer. Ne vous laissez pas déstabiliser. Ne reculez jamais. Car reculer, ce serait abdiquer. Abdiquer, ce serait considérer que des personnes, sous prétexte qu'elles agissent en bandes, auraient droit à l'impunité. Abdiquer, ce serait admettre qu'il existe des zones de non-droit sur le territoire de la République Française. Je vous le dis clairement : les quartiers difficiles, là où les bandes imposent leur loi à une population accablée et découragée, je veux que vous les reconquériez » (Brice Hortefeux, Ministre de l'intérieur, Réunion des directeurs départementaux de la sécurité publique et des commandants de région et de groupements de gendarmerie à Paris le 24 février 2010). La suite logique de cette perception est un renforcement de la présence policière ou para-policière (agents de médiation et de prévention, correspondants de nuit) montrant la souveraineté et la puissance de l'Etat ou des collectivités territoriales. De façon générale la politique de la ville a défendu l'implantation, la réimplantation ou le renforcement des services publics « de proximité » au sein des quartiers dit « sensibles », constituant le versant civil de la lutte contre les « zones de non droit », destiné à lutter contre le sentiment d'abandon des habitants des quartiers.

Aujourd'hui encore les programmes de contre-insurrection insistent sur l'idée que la force militaire et les autorités « légitimes » doivent être visibles et aller au contact des populations pour montrer sa souveraineté et convaincre de leur supériorité sur la guérilla.

- *Mise en place d'une participation des habitants :*

Recrutement local du Maghzen (troupe de supplétifs sous les ordres de l'officier SAS)

Constitution de groupes d'autodéfense lorsque l'Organisation Politico Administrative et les commandos ALN ont été éradiqués.

Implication des populations dans les centres sociaux, ateliers, ouvroirs.

Implication des populations dans les élections (par la propagande, la pression) : « Ils [les officiers SAS] sont chargés, dans un premier temps, d'assurer la tutelle des nouvelles communes, et de recruter, dans la population, des délégués qu'ils doivent initier à la gestion municipale. Dans un second temps, ils sont invités à susciter des candidatures destinées à mettre en place des municipalités élues » (Frémeaux, 2002, p. 58).

Action favorisant l'émergence de leaders autochtones à qui confier des responsabilités, appui sur des notables et valorisation de figures loyales (anciens combattants, Maghzen, soutien à l'élection et à l'activité politique de responsables municipaux issus de la population indigène, chefs d'ilot dans le cadre DPU et des SAU).

On retrouve ici des modes d'action qui ont été théorisés par Hogard, Trinquier et Galula puis repris par Pétraeus dans le « Surge » en Irak et dans la théorisation de la doctrine de contre-insurrection américaine (COIN). Dès 1957, Hogard affirmait que « l'action de pacification doit être menée le plus possible avec la

participation des représentants du milieu où elle s'exerce, aussi bien pour des raisons psychologiques¹⁰ que par souci de renseignement et d'efficacité militaire, [il est] absolument nécessaire de combler entièrement le fossé qui subsiste toujours entre les forces armées et la population par l'utilisation d'autorités et d'auxiliaires tirés de cette population » (1957b, p. 218). Tirant le bilan de son action à Alger, Trinquier écrivait par exemple : « L'enjeu de la guerre moderne est la conquête de la population [...] L'habitant est au centre du conflit [...]. Bon gré mal gré, les deux camps sont amenés à le faire participer au combat ; sous une certaine forme, il est devenu un combattant. Il est donc essentiel de le préparer au rôle qu'il aura à jouer, de le mettre en état de le remplir à nos cotés. [...] Pour que l'habitant échappe à la menace des organisations ennemies [...] nous devons le faire participer lui-même à sa propre défense. Pour cela nous le ferons entrer au sein d'une organisation hiérarchisée englobant l'ensemble de la population ». « Il sera nécessaire de rechercher dans la population des hommes capables d'être les chefs de l'organisation à ses divers échelons [...] il suffira de détecter et de former une élite agissante puis de l'introduire dans la masse » (Trinquier, 2004, pp. 25-26, pp. 27-28). Gallula insistait lui aussi sur l'intérêt militaire d'une participation des populations et d'un appui sur des relais agissant au sein de la population : « Le problème est de commencer à organiser la participation de la population dans le combat. Pour cela, certains pouvoirs sont confiés à des responsables locaux issus de la population » (Gallula, 2004, p. 189). On trouve aujourd'hui de multiples modalités de participation des habitants au maintien de l'ordre et à des activités « saines » : adultes relais, médiateurs sociaux issus des quartiers, animateurs sociaux issue des quartiers, soutien aux associations et aux comités de quartiers, réserve citoyenne de la Police.

- *Activité de médiation et de justice :*

Arbitrage des « chicayas » (disputes entre musulmans algériens) : « Toutes les semaines, les officiers SAS endossent la robe de juge de paix et règlent les conflits entre voisins. Un cahier est à la disposition de la population qui y note ses griefs. Les chicayas sont considérés par tous les anciens SAS comme un élément essentiel de la pacification car ils permettent de comprendre comment les gens vivaient » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 21). Aujourd'hui ces tâches d'arbitrage et de prise en compte des « incivilités » et des « troubles de voisinage » sont déléguées aux adultes relais et aux médiateurs sociaux, dans le cadre de la politique de la ville.

Distribution d'amendes et de peines de prison de courte durée.

Versement de réparations monétaires et matérielles pour les dommages causés par l'armée au cours de ses actions.

- *Contrôle des populations dans le but de couper la guérilla de sa base arrière :*

Recensement des hommes, recensement du bétail, Recensement et contrôle du volume des récoltes et des lieux de stockage : « Cette volonté de recenser une population, longtemps sous-considérée, se caractérise par un dénombrement de tout ce qui constitue le pays. À ce titre, il est bientôt demandé de recenser les troupeaux et autres biens économiques » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 46). Le recensement du bétail et des grains vise, conformément à ce que prescrivent plusieurs théoriciens de la guerre révolutionnaire (Trinquier) ou contre insurrectionnelle, à repérer auprès de qui le FLN se ravitaille et à éviter que le FLN puisse se ravitailler. Il y a là un parallèle possible avec la lutte actuelle contre l'économie souterraine dans les banlieues, qui associe la police, les douanes et les services fiscaux.

Le recensement des hommes par les papiers d'identité « peut avoir une utilité « militaire » [...] Ce recensement n'a pas seulement vocation à élargir la connaissance administrative, mais s'inscrit dans la lutte contre le FLN. Les rebelles, privés de papiers d'identité, ne peuvent avoir accès aux prestations proposées par la France. De plus, l'absence de papiers tend à prouver l'appartenance à la rébellion » (Cahier de recherche doctrinale, 2005, p. 47).

Distribution des laissez-passer, des permis de circulation, des autorisations d'installation en ville ou en métropole ; distribution des permis de vendre sur les marchés. Ces facilités bénéficient aux populations jugées « loyales ».

Délivrance de la carte d'identité (qui conditionne l'accès à toutes les prestations sociales, refus de délivrance aux personnes notoirement connues comme proche d'éléments FLN).

Contrôle des individus suspects assignés à résidence.

En ville, mise en place du Dispositif de Protection Urbaine (quadrillage, fichage, désignation de chef d'îlot devant rendre compte des allées et venues).

¹⁰ Montrer la participation des leaders de la société civile ou des populations valorise le pouvoir, montre qu'il est soutenu et démoralise l'adversaire.

Contrôle et utilisation des rebelles ralliés : les rebelles repentis, ralliés, ayant parlé sous la torture, sont intégrés au maghzen. Se sachant condamnés à mort par le FLN parce qu'ils ont trahi, ils ont la réputation d'être loyaux, efficaces, utiles en matière de renseignement et offensif dans l'action militaire. Garder des FLN repentis au sein du Maghzen envoie un message de victoire et de supériorité aux populations et au FLN tout en suggérant aux insurgés que la France sait être indulgente envers ceux qui rendent les armes.

Depuis Galula, les théories contre-insurrectionnelles insistent sur l'importance de laisser aux insurgés des possibilités honorables de reddition. Dans le cadre de la contre-insurrection en Irak et en Afghanistan, Pétraeus affirmait qu'il valait mieux un insurgé rallié qu'un insurgé capturé et qu'il valait mieux un insurgé capturé qu'un insurgé tué.

- *Police et répression :*

Recueil de renseignement : transmission de rapports d'ambiance alimenté par les notables autochtone et le Maghzen, transmission de rapports précis alimentés par des indicateurs rémunérés, le tout transmis au préfet ou au 2^{ème} bureau de l'Armée (renseignement). Les enfants sont une cible privilégiée, à force de contact ils finissent par dire si un membre de leur famille s'absente de la maison (pour rejoindre le FLN ?) ou si la famille reçoit des visites nocturnes d'insurgés venant se ravitailler. « Les SAS sont en rapport étroit avec la population, soit directement, soit par l'intermédiaire des hommes de leur *maghzen*, soit par des informateurs. Ils sont chargés de procéder aux recensements, de délivrer des cartes d'identité et des laissez-passer, ce qui leur permet de repérer les suspects. Ils sont bien placés pour faire du « renseignement d'ambiance », qui consiste à définir l'état de l'opinion publique, ses dispositions envers les Français et le FLN, sa capacité à appuyer l'un ou l'autre camp ; ils contribuent aussi à la connaissance de l'organisation locale adverse. Il est plus rare qu'ils aient l'occasion de faire du renseignement dit « opérationnel », celui qui donne suffisamment d'éléments précis sur les positions de l'ALN à un moment donné pour permettre de mener une opération d'envergure » (Frémeaux, 2002, p. 59).

Interpellation de suspects et démantèlement de l'organisation politico-administrative (OPA) du FLN (organisation FLN non combattante, chargée du ravitaillement, du renseignement, du recrutement et de la collecte de l'impôt pour financer la rébellion). Soutien aux opérations d'envergure menée par les éléments réguliers de l'armée.

Activité d'enquête (une partie des officiers ont le statut d'officier de police judiciaire).

Amendes et peines de retentions extrajudiciaires à la SAS, pour de courtes durées.

Opérations militaires (embuscades en zone interdite ou aux horaires de couvre-feu, commandos de chasse, patrouilles) : « Les officiers de SAS sont évidemment tenus de participer au rétablissement de l'ordre. Leurs implantations assurent, dans des régions souvent reculées, une présence permanente qui s'ajoute à l'ensemble du dispositif de quadrillage. La disposition d'une unité de supplétifs leur permet d'assurer notamment un service de tournées de jour et parfois de nuit, destinées à reconnaître le pays et rendre la vie difficile aux agents de l'adversaire, mais aussi à familiariser les populations avec leur présence. Éventuellement, ils sont appelés à participer aux opérations militaires qui se déroulent sur le territoire de leur circonscription, aux côtés des unités régulières. En qualité d'officiers, ils sont rattachés à la hiérarchie territoriale qui peut requérir leur emploi » (Frémeaux, 2002, pp. 58-59). « La pratique essentielle reste les patrouilles [...] Les embuscades se multiplient, et les résultats sont assez satisfaisants, comme en témoigne la notice d'information du I/12e RAAMA. Entre le 25 décembre 1959 et le 25 décembre 1960, le bataillon saisit 11 pistolets-mitrailleurs, 18 fusils de guerre, 47 fusils de chasse, 15 revolvers, 20 pistolets automatiques. Dans le même temps, le bataillon tue 47 « fells », en capture 161, et en rallie 2 » (Cahier de la recherche doctrinale, 2005, p. 37).

Interrogatoires de suspects (avec parfois torture).

Parfois exécutions sommaires de prisonniers (Matthias, 1998)¹¹.

On voit donc que le militaire s'occupe ici de tous les aspects civils de l'existence (au point que certains officiers SAS n'ont quasiment pas eu d'activité répressive sur leur territoire). Cette intervention dans tous les domaines permet une connaissance des populations et donne une prise sur chaque famille. Cette prise est

¹¹ La torture et les « corvées de bois » ne font pas partie des activités ordinaires rapportées par la littérature sur les SAS. Cependant, évoquer les formes ultimes de recours à la force, même si cette force ne se réalise pas souvent, permet de comprendre l'étendue du pouvoir exercé des officiers SAS et perçu par les populations. Le pouvoir ultime, dont on se sert peu, est l'horizon possible de l'action ordinaire, tant pour les SAS que pour les indigènes et donne une efficacité à d'autres formes plus faibles et courantes de pouvoirs exercés. Le pouvoir ultime conditionne les rapports entre dominants et dominés et fait justement que la forme ultime et maximale de coercition n'a pas besoin d'être employé, puisque les dominés se plient par avance et sans résistances ouvertes à la volonté de celui dont ils se savent à la merci.

d'autant mieux assurée lorsqu'à la pure répression et contrainte se rajoute des récompenses, des incitations, des dépendances matérielles, financières et symboliques (papiers, aide sociale, travail, statut d'ancien combattant, reconnaissance comme interlocuteur de la SAS, réintégration des éléments FLN repentis, allégeance lorsqu'on doit participer à des cérémonies rendant hommage à la France).

Service Cinématographique des Armées, *Képi bleu*, 1957, 23 minutes :

Ce film de propagande des armées présente l'action des officiers SAS (les « képis bleus ») en évoquant successivement l'action des SAS en Kabylie, en zone urbaine (bidonville) puis en zone saharienne. La présentation fait l'impasse sur l'action répressive, d'embrigadement et de contrôle des populations (et des ressources) que les SAS menaient par ailleurs. La retranscription suivante représente environ les trois quart du discours en voix-off commentant les scènes du film.

« Si certains attisent la haine par la violence au nom d'un fanatisme désuet, d'autres ont choisi de calmer les esprits, non en répondant à la violence par la violence, mais en faisant œuvre de compréhension, de tolérance ; c'est l'œuvre de pacification qui s'accomplit au sein des SAS [...] dont l'âme est l'officier [SAS] au képi bleu [...] son programme un sourire, sa signature une poignée de main [...]. Le rôle du képi bleu est de reprendre contact avec des populations délaissées par suite des distances et du manque de personnels [...]. La phase la plus délicate de la tournée commence, il faut entrer seul dans un village où on ignore l'accueil qui vous sera réservé [...] ; petit à petit la crainte fait place à la curiosité. Est-ce là l'officier colonialiste arrogant dont parlent les rebelles ? Il converse amicalement avec un homme, à les voir tout paraît simple. Un notable, la glace est rompue. Voici une poignée de main qui vaut un pacte, et tous ceux qu'on ne voyait pas apparaissent comme par enchantement. Les maisons se vident, les habitants sortent de partout, petits et grands, et en quelques instant le képi bleu est entouré comme s'il était du village [...]. Le village est fort éprouvé, les rebelles ont pillé les réserves et emmené de force plusieurs jeunes garçons avant de s'enfuir [...]. Le képi bleu propose du travail, il va construire une route, bâtir un bordj administratif, édifier une école et un dispensaire, il fera aussi un terrain de sport pour les enfants. Il possède des crédits mais il a besoin de main d'œuvre. Chacun écoute, ces gens sont intelligents, ils pensent aux lendemains, aux enfants, aussi bien, ce vieux chef de famille donne-t-il à l'officier son appui total [...]. Déjà sur la route, les volontaires ont répondu à l'appel du képi bleu.

Il y a des mois qu'une européenne [infirmière accompagnée de l'officier SAS] n'avait foulé ce sentier touristique, elle vient d'abord porter secours aux enfants et aux malades, car l'hygiène n'est pas une tradition dans ces Douars [...]. Deux gouttes de collyres, voici qui vaut mieux que toutes les propagandes pour ouvrir les yeux [...]. Mais qui aurait dit à l'officier sorti de Saint-Cyr et des stages militaires, que sa mission le conduirait à pommader le derrière des nouveaux nés ? [...]

L'aide sanitaire doit se doubler d'une aide économique [...] de vastes régions vivent encore comme au moyen-âge, la majorité de la population a moins de vingt ans ; après l'école il faut trouver du travail pour vivre et manger. Aussi le chantier du képi bleu a-t-il du succès, plus de deux-cents ouvriers sont au rendez-vous, ils doubleront en huit jours, certains travailleurs feront volontiers plusieurs kilomètres à pieds pour prendre une pelle et une pioche. Une route près d'un village, c'est l'amélioration des conditions de la vie, les habitants en éprouvent bientôt les effets. L'arme du képi bleu, c'est avant tout le travail, il y a toujours partout quelque chose à faire [...]. Ici comme ailleurs, il faut faire le maximum avec le moins de dépense, le recours aux machines est limité, car il est nécessaire d'employer le plus de monde possible, le travail est le but immédiat. Dans les régions pacifiées, les populations fournissent elles-mêmes les harkas, pour se protéger des rebelles et du sabotage de leurs chantiers. Ces gardes volontaires, pour la plupart anciens combattants, sont fiers de recevoir des armes [...] ; ils patrouillent et relaient les militaires. Plus loin, le képi bleu a rouvert l'école [...]. Au bordj, le képi bleu paye chaque semaine les travailleurs occupés à ses pistes [...].

Le képi bleu est aussi officier d'état civil, il s'occupe des naissances, des mariages et des assurances sociales, des feuilles d'impôt, des hospitalisations et même délivre des cartes d'identité aux habitants de la commune [...].

Les képis bleus s'efforce de reloger les miséreux en les faisant travailler à la construction de petites maisonnettes individuelles en éléments préfabriqués qui leurs seront attribués. [...] Un képi bleu par définition a l'esprit inventif, il sait frapper aux bonnes portes, civiles et militaires, régler ses plans, prévoir ses besoins, sacrifier aux servitudes administratives [...]. Partout où il y a des bidonvilles, les képis bleus, les maires et les administrateurs s'acharnent à les remplacer par des cités saines [...].

Le képi bleu veille [...] aussi sur le ravitaillement en viandes et en textiles, il rend visite aux bergers et aux pasteurs, reçoit leurs doléances et protège le cheptel, lorsque les épidémies ont décimé les bêtes, il faut reconstituer les troupeaux. Les marchés du sud sont toujours aussi fréquentés ; le képi bleu est là, il facilite

les échanges et assure la tranquillité des caravanes. [...] Dans ces contrées, l'irrigation est l'éternel sujet de chicayas, nous dirions de chicanes. Il est du devoir de l'administrateur ou du képi bleu de veiller à ce que l'eau soit équitablement distribuée et non gâchée ou perdue dans l'oued, la vie de l'oasis en dépend. Il faut donner la chasse aux resquilleurs qui n'attendent pas leur tour et détournent l'eau du voisin, parce qu'alors c'est le drame qui nécessite l'intervention d'un arbitre. [...] Les mains renforcent l'argumentation des plaideurs. Le juge [officier SAS] serait bientôt noyé sous le flot des paroles s'il ne les stoppait, et la sentence arrive, acceptée de bonne grâce [...].

Ces officiers aux képis bleus, nous pourrions encore en visiter des dizaines et nous les surprendrions tous dans l'exécution des tâches les plus imprévues, ils accomplissent une œuvre émouvante, une œuvre de paix, une œuvre d'espoir, et autour d'eux, sous le signe de la confiance, les populations retrouvées, viennent chaque jour d'avantage se retrouver à l'ombre du drapeau, symbole de l'action civilisatrice et pacificatrice de la France. »

Dimension spatiale du dispositif total en plein air.

Revenons un instant sur la dimension spatiale de ce dispositif total en plein air. Les SAS s'inscrivent dans une politique spatiale de contrôle des individus, dans ce que l'Armée appelle un « quadrillage » fonctionnant avec 6 instruments : les postes avancés, les villages de regroupement, les zones interdites, les couvre-feux, les laissez-passer, les permis de voyage pour la métropole. Ces instruments sont créateurs de récompenses, mais aussi d'infractions et de comportements suspects mis en évidence parce que l'armée ou la SAS se livrent à des patrouilles, des contrôles et des embuscades. Ils servent à trier les indigènes entre bons éléments au comportement approprié à un endroit approprié et éléments suspects se trouvant là où ils ne devraient pas se trouver.

Gagner une guerre révolutionnaire ou contre-insurrectionnelle suppose de contrôler une population sur un territoire de façon à couper les éléments insurgés de leur base arrière que constitue la société entière. Pour cela, il faut que l'Armée et les SAS vivent et agissent au plus près des populations à dominer et à reconquérir, ce qui signifie que les zones isolées, peu accessibles, ayant peu d'intérêt économique et stratégique, sont abandonnées, après avoir été vidées de leurs populations civiles et de leurs ressources économiques (bétail, grains). On a donc vu se mettre en place des zones interdites, ratissées par les commandos de chasse, et des villages de regroupement, de façon peu organisée, puis planifiée (programme 1000 villages dans le cadre du Plan Constantine) : « En réunissant les hommes, nous pourrions d'abord les aider plus facilement ; nous pourrions aussi, pourquoi ne pas le dire, mieux la contrôler pour l'étouffer, la rébellion. Nous pourrions du même coup espérer faire naître un esprit communal qui amènerait les habitants à se saisir de leurs problèmes par eux-mêmes » (Andoque, 1977, p. 86).

Théoriquement, la mise en place des 1033 villages de regroupement dans lesquels vivaient 1,5 million de déplacés (Mathias, 1998) devait être négociée et préparée avec les populations. D'autre part, l'accès au confort moderne et l'aménagement rationnel du territoire agricole environnant servaient d'alibi au regroupement : on promettait un meilleur accès aux aides, à l'AMG, à l'école publique mise en place par la SAS, une protection contre le FLN. On promettait de meilleures terres et l'irrigation. Si certaines populations ont été explicitement contraintes d'aller en villages de regroupement, d'autres ont cédé sous ces incitations. Les villageois acceptaient car c'était la condition pour continuer à bénéficier d'aides et de droits. (carte de recensement et carte d'identité qui conditionnent l'accès aux Prestations Familiales, au minimum vieillesse ou aux pensions d'ancien combattant, permis de circulation, autorisation d'installation en ville ou en métropole pour un membre de la famille, distribution de nourriture, distribution de travail). Dans l'ensemble la littérature souligne « le peu d'enthousiasme de la population à s'installer dans ces nouveaux villages » (Cahier de recherche doctrinale, 2005, p. 50). « La méfiance des bénéficiaires n'avait rien d'étonnant. On ne leur avait jamais demandé leur avis qu'au dernier moment, lorsque tout avait été prévu et souvent bâti en dehors d'eux » (Andoque, 1977, p. 94). Les maisons modernes étaient en fait des baraquements en parpaings et toit de tôle, surchauffés l'été et glacials l'hiver. Les aménagements collectifs n'étaient pas faits. L'irrigation absente rendait impossible une mise en culture suffisante des terres entourant le village de regroupement, condamnant ainsi les populations à vivre des distributions de nourritures ou de travail faites par les SAS, ou à demander des permis pour aller travailler en métropole ou dans les centres urbains algériens.

On peut ici faire un rapprochement entre le plan 1000 villages et certains aspects des programmes de destruction-reconstruction dans le cadre de l'ANRU. Dans les deux cas, les préoccupations urbanistiques, sociales, économiques, rejoignent les préoccupations sécuritaires. La grande nouveauté des derniers

programmes de destruction-reconstruction de l'habitat social en banlieue est que pour la première fois la police nationale est consultée sur les aménagements à faire (Belmessous, 2010). Que demande la police aux urbanistes ? Premièrement qu'on supprime dans les quartiers les voies de circulation en impasse favorables aux embuscades contre les patrouilles et qui ne permettent pas un dégagement facile des forces de police accrochées par des émeutiers. Deuxièmement qu'on supprime les toits plats qui permettent des caillassages¹². Troisièmement qu'on résidentialise les bâtiments, avec clôture et digicode à l'entrée, murage des corridors traversant l'ensemble des caves des barres HLM, de façon à ce que des émeutiers ne puissent plus circuler facilement à l'intérieur d'une barre d'immeuble ou entre les immeubles. Quatrièmement, qu'on privatise les espaces verts au pied des immeubles, de façon à ce que l'espace d'émeute reste un terrain dégagé, visible, sans replis, sans caches et sans couverts pour l'adversaire. Tout cela s'inscrit dans ce qu'on appelle la prévention situationnelle : la façon dont l'espace décourage ou interdit les troubles, l'émeute, la délinquance, permet la surveillance et l'intervention policière. La prévention situationnelle, c'est le contrôle d'un espace pour qu'il dissuade. C'est exactement cette problématique que prenait en charge la politique à la fois militaire et sociale de zones interdites et de villages de regroupement en Algérie. Un village de regroupement, autour d'une SAS, entouré de barbelés et de miradors, avec deux entrées surveillées et un terrain dégagé aux alentours, obéit aux mêmes préoccupations que les HLM résidentialisés et sous vidéosurveillance modernes.

Bronner L., « La police s'empare de la rénovation des quartiers », *Le Monde*, 26 janvier 2008 :

« Ne plus construire de dalles d'où des émeutiers pourraient lancer des pierres. Positionner des plots en béton devant les commerces risquant d'être visés par une voiture-bélier. Supprimer les auvents devant les halls d'immeubles pour empêcher les rassemblements de jeunes... Dans une logique de prévention de la délinquance, le ministère de l'intérieur entend peser de plus en plus sur les choix urbanistiques, notamment pour les aménagements importants des quartiers.

Jusque-là ponctuelles, ces interventions vont se multiplier avec la mise en œuvre d'une disposition de la loi de la prévention de la délinquance du 5 mars 2007, rendant obligatoire la réalisation d'études de sécurité publique pour les projets les plus sensibles. En jouant sur le facteur "*urbanisme*", le ministère de l'intérieur souhaite ainsi "*dissuader les passages à l'acte*", "*bloquer*" et "*retarder*" les actions malveillantes, en "*réduire leurs effets*" et faciliter l'intervention des forces de l'ordre, comme l'explique une note interne de la direction centrale de la sécurité publique. [...]

Les consignes ont déjà commencé à être intégrées dans les rénovations urbaines conduites depuis 2003. Une convention lie même l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et le ministère de l'intérieur depuis 2006. "*Dans les opérations conduites par l'ANRU, on constate que l'avis des directions départementales de la sécurité publique est demandé de plus en plus souvent*", note Béatrix Mora, qui suit ces dossiers pour l'Union sociale pour l'habitat. Les préfets, en particulier, se font les relais, très efficaces, des analyses policières.

Les conseils apportés par la police touchent des domaines extrêmement variés. Par exemple pour lutter contre les violences urbaines. "*Lors des émeutes, on fait face à des jets de projectiles venant des immeubles. On défend donc la suppression des toits plats, qui permettent le stockage des pierres et la circulation d'un immeuble à un autre, pour préférer des toits pentus*", souligne M. Tireloque [responsable du bureau du conseil en sécurité urbaine au ministère de l'intérieur]. Le même raisonnement vaut pour les passerelles surplombant les routes, comme à Evry : l'intérieur suggère de les supprimer [...]. Il préconise également de couper les "*coursives*", comme à Toulouse, et de casser ou de couvrir les "*dalles*", comme à Argenteuil, qui constituent des "*points noirs*" de la sécurité (jets de pierre, points de guet, etc.). Le ministère suggère d'enterrer les containers à ordures pour éviter les incendies, de choisir du mobilier urbain résistant aux dégradations et de protéger les points de distribution électrique pour parer les coupures de courant par les émeutiers.

La police entend aussi éviter les constructions gênant son travail quotidien. "*Sur les parkings extérieurs ont été installés des dispositifs empêchant l'installation des gens du voyage. Mais dans certains cas, cela interdit aussi le passage des cars de police*", relève M. Tireloque. Les quartiers où la circulation des véhicules de police est impossible, comme celui de la Grande-Borne, à Grigny (Essonne), sont proscrits par le ministère.

Celui-ci relaie aussi les inquiétudes des organismes HLM face aux occupations sauvages de halls d'immeubles. Par exemple, en suggérant de ne plus construire d'auvents, qui facilitent les regroupements de jeunes en leur offrant un abri [...].

¹² Bronner L., « La police s'empare de la rénovation des quartiers », *Le Monde*, 26 janvier 2008.

La police attire aussi l'attention sur les effets pervers des haies trop hautes qui peuvent masquer une agression. "La visibilité est un élément central de la prévention. Etre vu et voir assez loin est un des premiers facteurs de tranquillité", note Eric Chalumeau, directeur d'Icade-Suretis, une filiale du groupe immobilier chargée de la prévention de l'insécurité, et auteur d'un *Guide des études de sûreté et de sécurité publique* (La Documentation française). [...]

Le contrôle spatial est aussi passé par des couvre-feux ponctuels ou permanents, aboutissant à séparer les populations entre individus sûrs (ceux qui sont chez eux aux heures où il est obligatoire d'y être) et individus suspects (ceux qui sont dehors pendant le couvre-feu). Enfermer les civils chez eux la nuit, c'est faire de l'espace public nocturne un lieu de combat et d'insécurité pour les éléments FLN. Le couvre-feu retire les civils et ne soumet que des suspects à l'action de l'Armée.

On a le même contrôle spatial à l'heure actuelle en banlieue, avec la pénalisation de la présence dans les halls d'immeuble, avec les autorisations d'intervention dans les parties communes des HLM données par les bailleurs à la police, avec les couvre-feux pour mineurs, avec les couvre-feux généralisés et les bouclages mis en place pendant la période d'état d'urgence lors des émeutes de novembre 2005, avec les couvre-feux de fait qu'imposent des équipages de BAC dans certaines banlieues (contrôle systématique des individus présents dans l'espace public à des heures tardives et incitations très pressantes à rentrer chez soi), avec les rondes de médiateurs sociaux qui poussent de façon pressante les « petits » à rentrer chez eux en début de soirée (Astier, 2007).

Enfin la politique de distribution de permis et de laissez-passer permettait un contrôle et une différenciation des populations : restriction pour les familles et les individus suspectés de sympathie pour le FLN, distribution plus souple de permis et de laissez-passer pour les familles jugées loyales à la France.

Ainsi l'espace ouvert est néanmoins un environnement organisé, contrôlé et contrôlant, qui gouverne les comportements, en encourage certains et en dissuade d'autres, favorise les déplacements de certains, limite les déplacements des autres.

La dimension dispositif des SAS

Cette prise en charge totale, cette influence totale, ce contrôle spatial, sont faits au plus près des territoires et des personnes. Pour les officiers SAS, l'autonomie d'intervention, la transversalité des missions et des tutelles (tutelle administrative du sous-préfet, tutelle hiérarchique des Affaires Algériennes, dépendance opérationnelle et logistique au bataillon d'armée le plus proche) contribuaient à un ciblage et à une adaptation au territoire et aux populations. L'institution disparaît physiquement au profit du terrain physique et humain d'intervention de l'officier. Le sujet ne vient pas à l'institution, c'est le dispositif qui se rapproche de lui et intervient en milieu ouvert, partout, de façon légère et adaptée aux spécificités sociales¹³. L'idée d'adaptation de l'action au territoire et aux sujets prime sur celle d'imposition aveugle et impersonnelle d'un ordre républicain ou militaire. Elle est l'envers de l'action massive, non diversifiée et impersonnelle opérée ailleurs par le reste de l'armée (bombardements, ratissages, commandos de chasse à pied ou hélicoptères). Au contraire la SAS coordonne, articule : « La SAS ne fait normalement que coordonner un ensemble de moyens matériels et humain pour l'adapter aux réalités du terrain » (Mathias, 1998, p. 68), dans le but de différencier et d'adapter l'action au contexte social local. La logique du dispositif territorialisé personnalisant son intervention par une prise en compte participative des populations, qui supplanterait l'institution impersonnelle et distante, dont on parle souvent pour analyser les politiques sociales actuelles et la politique de la ville, semble donc avoir déjà été expérimentée par l'armée avec les SAS.

D'où l'importance des monographies des territoires que chaque officier devait normalement réaliser en prenant son poste en SAS. La connaissance intime des populations et de leurs ressorts internes est la condition d'une action ajustée sur les individus et les groupes. Ces monographies de Douars, de groupe de Douars ou de communes mixtes comprenaient des données de géographie (relief, climat, végétation, ressources naturelles, répartition de l'habitat, axes de circulation), de démographie (volume de population, structure d'âge, état de santé, mortalité), d'ethnographie (tribus, clans, familles, coutumes, croyances, rivalités, conflits anciens), d'économie (activités économiques, volumes, secteurs, perspectives). Mais aussi des données politiques et militaires assimilables à du renseignement « d'ambiance » tel que le pratique aujourd'hui la DCRI dans les banlieues : notables politiques, économiques ou religieux locaux, clubs,

¹³ « C'est sur ce terrain « social », présentant ses accidents, ses obstacles, ses facilités, comme le terrain géographique, que les forces armées doivent manœuvrer » (Némo, 1956).

associations et partis officiels, implantations supposée d'organisation politico administrative (OPA) FLN, implantations supposées de groupe ALN, familles et individus suspectés de sympathie pour le FLN, zones peu sûres, état d'esprit des population envers le pouvoir légal (Omouri, 2001, p. 386). C'est cette connaissance qui permettait d'ajuster les curseurs « répression », « sanitaire », « économique », « action sociale », « civisme et participation », etc. Ensuite, l'officier SAS se devait de connaître personnellement certains individus ou certaines familles clés, de les influencer en particulier pour jouer de leur influence, de montrer sa proximité.

D'autre part, la SAS s'appuyait activement sur des populations qu'on tente par divers moyens d'associer à l'action. Faire participer pour compromettre, faire participer pour séduire, faire participer pour séparer les civils du FLN, faire participer pour diviser les français musulmans, ce sont les méthodes implicites des SAS et les tactiques explicites des théories de la guerre révolutionnaire ou contre-insurrectionnelle que Trinquier et Galula vont théoriser au terme de l'expérience algérienne (et indochinoise). Comment fait-on participer les indigènes à un ordre social qu'ils n'ont pas choisi ?

Le premier point d'appui, c'est le recours aux indigènes eux-mêmes pour assurer l'ordre colonial. Tout particulièrement les maghzenis : ces groupes de supplétifs armés issus des populations indigènes locales, nourris et payés par la SAS, vivant dans un bâtiment annexe de la SAS, allant au contact de population, obéissant aux ordres du sous-officier SAS et donnant l'impression d'une armée et d'une France ouverte aux Algériens. Le Maghzen permettait une meilleure connaissance, donc un meilleur contrôle des populations civiles : « Ces hommes qu'on se préparait à rejeter étaient depuis des années des bâtisseurs, protecteurs, ambassadeurs ordinaires et extraordinaires. Recrutés dans les Douars où nous agissions, ils y connaissaient tout le monde. Qui dira la somme de services qu'ils rendirent, les impairs, les faux-pas ou les contretemps qu'ils nous évitèrent ? » (Andoque, 1977, p. 131).

Il y a là un parallèle avec la politique socio-répressive actuelle : même tentative de faire participer les populations au maintien de l'ordre et au contrôle de l'espace. Au maghzen, aux indicateurs rémunérés et aux chefs d'ilot du Dispositif de Protection Urbaine ont succédé les médiateurs et adultes relais, les correspondants de nuit, le service volontaire citoyen (Réserve citoyenne) et autres « Voisins référents » des opérations « Eté tranquillité ». Aux jeunes musulmans embrigadés dans les Centre de Formation de la Jeunesse Algérienne ont succédé les animateurs dans les quartiers et autres « Adultes relais » s'appuyant sur des individus dont la compétence tient à leur connaissance indigène du milieu et au fait qu'ils sont ou deviennent des figures locales respectées. Leur fonction est de neutraliser le potentiel de trouble du milieu populaire, à coup d'activités, d'intersession et de citoyennisme, tout en légitimant, par l'exemple d'intégration qu'ils donnent, les politiques locales menées dans les quartiers populaires.

Le deuxième point d'appui ce sera la participation civique globale. Le gouvernement français a bien dû céder quelques droits démocratiques pour justifier l'alibi assimilationniste servant à discréditer les rebelles et à justifier la répression. La suppression du collège musulman de 1947 et l'arrêt du trucage des élections créent une égalité formelle entre le vote musulman et le vote des pieds noirs. Cela dit les indigènes semblent ne pas croire à cette ferveur démocratique qui fait subitement d'eux des citoyens alors que la France les a considérés comme des indigènes pendant 120 ans : « On se tuait à expliquer aux gens des Douars qu'il fallait voter, avec le vocabulaire de la persuasion la plus ferme » (Andoque, 1977, p. 64). Si les SAS disaient éventuellement pour qui il fallait voter, ils allaient surtout chercher les électeurs pour assurer un bon score de participation. Les préfets faisaient parfois une utilisation judicieuse de la couleur des bulletins de vote, en utilisant des bulletins violets (couleur qui porte malheur pour les algériens) afin de détourner les votants de certains candidats peu favorables à la France en général et aux gaullistes en particulier.

Néanmoins ce saupoudrage démocratique, largement artificiel (parfois des SAS désignaient des candidats) a fait émerger, sur le papier, des notables politiques locaux issus des populations musulmanes algériennes.

Le plan Constantine portait lui aussi cette prétention à la participation citoyenne dans la définition des projets d'aménagements ruraux (construction de villages, bâtiments publics, routes, ponts, puits, irrigation, etc.). Les projets devaient être construits en concertation et en fonction des besoins identifiés dans les communes : Le plan Constantine « nous demandait « de faire participer les hommes à la décision comme à l'exécution des ouvrages, à leur entretien comme à leur utilisation. » C'est essentiellement aux SAS qu'il revenait d'appliquer la doctrine. Comment ? En orientant les budgets communaux, en obtenant des crédits TIC [travaux d'intérêt communal] ou DEL [développement d'équipement local], en convaincant les administrations technique » (Andoque, 1977, p. 65).

Pourtant, ce sont surtout les SAS qui décident des projets, dans la mesure où ils contrôlent la majeure partie des crédits indispensables aux municipalités pour développer des projets. Les municipalités sont obligées de composer avec eux d'autant qu'elles n'ont pas l'expertise technique nécessaire pour monter des projets réalistes. La SAS apparaît alors comme une tutelle sur les municipalités musulmanes, tutelle chargée de conseiller et de former les notables municipaux indigènes à la gestion des affaires publiques : « Une bonne partie de notre temps se gaspillait à redresser des erreurs stupides, à pousser des dossiers qui ne dépendaient pas de nous, à stimuler sans espoir des volontés fuyantes » (Andoque, 1977, p. 84).

Il y a sur ce plan un fort parallèle entre les SAS et la politique de la ville en France depuis les années 80 : même velléité de participation des populations à la définition des projets de développement économique, social et d'aménagement. Même ambition de prise en compte des besoins locaux et d'adaptation des projets aux problématiques des territoires. Même articulation du spatial, du social et de l'économique. Même échec des tentatives de participation et de co-construction des/avec les habitants.

Un autre point d'appui fut les femmes musulmanes algériennes : « A partir de 1958 une attention particulière fut portée à la condition de la femme algérienne et une nouvelle mission leur échet : favoriser son émancipation, afin que cette dernière soit acquise à la cause française » (Omouri, 2001, p. 387). Si la constitution de groupes d'autodéfense uniquement féminin apparaît totalement anecdotique, la mise en place d'ouvrirs, de centres sociaux (Tillion va jouer un rôle important dans la mise en place de centres sociaux dans les villes : Mathias, 1998, p. 24) et d'équipes itinérantes de travailleuses sociales femmes vont être les instruments ordinaires de l'influence française sur les femmes musulmanes algériennes. Proposer une éducation sanitaire, proposer des activités, du travail permettant une autonomie économique vis-à-vis des hommes, faire sortir les femmes du domicile, véhiculer des valeurs occidentales, tout cela sert à jouer les femmes musulmanes contre les hommes. Quand des hommes partent au maquis rejoindre le FLN, des femmes restent, favoriser ces femmes, déstabiliser les rapports homme/femme traditionnel, c'est déstabiliser la rébellion, c'est créer de la méfiance et des disputes dans les familles. Le sort des femmes algériennes n'était pas enviable (et le FLN, sous influence socialiste, portait lui aussi une rhétorique émancipatrice pour les femmes), mais ce n'est pas par souci des femmes que les SAS ont misé sur cet acteur (si l'Etat avait eu ce souci, il aurait agi plus tôt), la femme comme électeur potentiel et comme acteur potentiellement influent bénéficiait d'une politique d'émancipation afin d'assurer le pouvoir de la République et de concurrencer le discours progressiste tenu par le FLN concernant les femmes.

Un autre point d'appui pour agir en proximité des populations et les influencer était l'action auprès des anciens combattants algériens. La connaissance des ressorts internes aux populations indigènes incitait logiquement à s'appuyer sur les nombreux anciens combattants musulmans. Le soutien et l'attention accordée aux sections des anciens combattants et victimes de guerre, le soutien accordé dans les villes et village aux « Dar El Askri » (cafés des anciens combattants), visaient à valoriser ces éléments réputés dociles, proches de la France et respectés en raison de leur âge et de leurs faits d'arme.

La fusion du social et du répressif, hier et aujourd'hui

Il semble y avoir des parallèles frappants entre la rhétorique et les orientations de l'époque et celles d'aujourd'hui sur les banlieues et l'immigration. Au temps des SAS comme au temps actuel des médiateurs, des UTEQ, de l'ANRU, des EPIDE, de « l'égalité des chances », des Contrats d'Accueil et d'Intégration, des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et des Conseils des Droits et Devoirs des Familles (CDDF), le discours et l'action de l'Etat ne portent pas sur une pure stigmatisation et une pure répression d'un « ennemi intérieur ». Il s'agit aussi de repérer précocement, de croiser les informations, de dissuader, de reconquérir les cœurs, d'articuler le sanitaire, le social, l'éducatif et le répressif, de montrer la présence et la puissance du pouvoir, d'inculquer une idéologie, de valoriser l'apparence d'une égalité républicaine, de faire croire à des perspectives et d'impliquer les individus au fonctionnement de l'ordre social, de rallier en insérant ou en laissant espérer une insertion.

Instaurer le secret partagé, croiser les données scolaires, socio-éducatives, policières et para-policière au sein des CLSPD¹⁴ revient à instaurer la connaissance totale et panoramique dont rêvait Trinquier dans le cadre du

¹⁴ « La politique de prévention de la délinquance s'est éloignée de l'approche exclusivement socio-éducative d'origine. Elle s'est enrichie en intégrant ces dernières années les différents apports de l'approche situationnelle et dissuasive, et ceux des démarches plus individualisées de repérage et de traitement des problèmes en amont, en réponse aux rapides évolutions de la délinquance. Elle se fixe pour objectif que soient apportées au plan local des réponses immédiates et

DPU, produisant « une bonne information pour une approche individualisée » (Comité interministériel de prévention de la délinquance, 2011, p. 17) pour au final faire du maire un officier SAS bis, qui surveille les éléments suspects de son territoire et pèse sur leurs conduites par le biais de mesures pré-judiciaires et présentées comme éducatives (rappel à l'ordre, transaction, mesure d'accompagnement parental). Le partage d'informations nominatives confidentielles permet un repérage, une surveillance et des interventions précoces et partenariales de nature hybride en ce qu'elles relient la police, l'école, la justice, le sanitaire (injonctions de soins) et le travail social. D'autre part, l'échange d'informations à caractère général permet de dresser un bilan partagé des risques sur le territoire (des diagnostics de sécurité dans le cadre des Contrats Locaux de Sécurité, ce qui rappelle les monographies de territoire que devaient réaliser les officiers SAS).

Demander aux UTEQ, aux médiateurs, aux correspondants de nuit et aux agents de prévention de se montrer dans les quartiers (tout comme on demandait aux officiers SAS, au Maghzen, aux Moniteurs de la Jeunesse Algérienne et aux anciens combattants algérien d'être présents) vise à montrer la souveraineté de la République. Aucune zone de « non droit », rien ne doit échapper au contrôle. L'autorité (UTEQ patrouillant à pied, correspondants de nuit qui se montrent et font des fiches sur les jeunes qui glandent) s'impose dans l'espace, chasse des indésirables, dissuade certains de se montrer et gagne la bataille du sentiment « médiatique » d'insécurité (question déjà centrale pour Trinquier et les officiers SAS : il faut que les français musulmans, jugés attentistes, se sentent en sécurité et aient le sentiment que l'autorité légale sera vainqueur, afin de rallier ces populations à la cause de l'Etat).

Valoriser des leaders issus de l'immigration (Nora Bera, Jeanette Bougrab, Fadela Amara, Rama Yade, Azouz Begag), célébrer les jeunes des quartiers qui réussissent et montent leur entreprise, médiatiser à outrance de minuscules dispositifs de discrimination positive (places réservés à Science-Po Paris pour les élèves méritants des banlieues, bourses pour les jeunes de banlieue méritant qui ont eu une mention au brevet ou au bac, internats d'excellence pour les plus méritants des jeunes de milieu populaire), tenir le discours de l'égalité des chances et instaurer quelques dispositifs de rattrapage de la déqualification et du chômage de masse des jeunes (Ecoles de la deuxième chance, contrat d'autonomie, CIVIS, EPIDE), responsabiliser les parents d'élèves absentéistes en leur coupant les allocations s'ils n'adhèrent pas à un Contrat de Responsabilité Parentale, valoriser la laïcité et les valeurs de la république auxquelles tout migrant doit souscrire en signant un Contrat d'Accueil et d'Intégration... Tout cela pourrait viser et aboutir à fractionner les classes populaires issues de l'immigration entre bons éléments méritants et obéissants à récompenser et mauvais éléments à rééduquer, punir ou stimuler par des sanctions, des chances de réussite dans le « droit chemin » et l'affirmation d'une idéologie. Tout cela revient à faire sentir aux punis et aux désavantagés qu'ils auraient pu avoir mieux s'ils avaient fait des efforts et adhéré à l'idéal républicain et qu'ils gardent toujours une « chance » de réinsertion. Tout cela vise à jouer les femmes contre les hommes pour déstabiliser des éléments de la culture d'origine¹⁵. Tout cela vise à neutraliser pacifiquement les possibilités de porter un discours sur l'injustice sociale (puisque l'Etat affirme réparer aussi des injustices et donner des « chances ») et la dénonciation du tout répressif (puisque l'Etat ne fait pas que réprimer).

Aujourd'hui comme hier, différencier, jouer sur des lignes de fractures, montrer la réussite des uns et l'échec des autres, reproduit un travail de différenciation au sein de la population entre bons éléments à soutenir et à valoriser (dar el Askri, CFJA) et mauvais éléments suspects à surveiller (centres d'internement administratif) dans le cadre du DPU ou des SAS.

graduées à tout signalement de comportement incivil, pour éviter le basculement progressif dans la délinquance. Cette conception de la prévention de la délinquance et la diversité de ses approches nécessite en premier lieu une communication fluide entre l'ensemble de ses acteurs. L'échange d'informations précises et parfois confidentielles entre les différentes autorités territoriales partenaires impliquées est possible au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Les modalités de cet échange sont fixées par la loi du 5 mars 2007. En second lieu, l'action de repérage et de traitement des problèmes en amont nécessite le recueil d'informations utiles pour mettre en œuvre un accompagnement individualisé. Ainsi, la loi a prévu que le maire, premier acteur de proximité, peut être destinataire d'informations de plus en plus précises, voire confidentielles, par : l'inspecteur d'académie, sur les élèves dont l'absentéisme scolaire est important ou par les chefs d'établissement pour les élèves exclus temporairement ou définitivement ; les travailleurs sociaux, dans le champ de l'action sociale et éducative ; les responsables des forces de l'ordre et le procureur de la République, dans les champs policier et judiciaire » (Comité interministériel de prévention de la délinquance, *Le livret de prévention du maire*, Troisième édition, octobre 2011, p. 17).

¹⁵ Aucun jugement de valeur ici sur la question de la domination masculine dans des milieux immigrés ou post-migratoires, nous voulons juste souligner que l'action de l'Etat sur les rapports homme/femme en milieu immigré n'est sans doute pas motivée par le souci (louable par ailleurs) des femmes en général, mais que le discours sur l'égalité vise avant tout, comme à l'époque des SAS, à fragmenter et à détruire une culture et des rapports sociaux immigrés pour assoir un pouvoir métropolitain.

Aujourd'hui comme au temps des SAS, l'Etat est prêt à faire une petite place aux révoltés repentis et aux dominés, à la condition qu'ils se soumettent et adhèrent à la République. Le mélange actuel du social, du sécuritaire et de l'aménagement urbain montre que la lutte idéologique engagée s'appuie aujourd'hui comme hier sur la carotte et le bâton. C'est sur l'aspect « carotte » et l'aspect environnemental (prévention situationnelle) qu'il nous a semblé utile d'insister dans la mesure où il est l'aspect le moins connu et décrit de l'action de domination menée par l'Etat, tant pendant la guerre d'Algérie, qu'aujourd'hui.

D'autre part, il convient aussi de relier ce décloisonnement des formes et des catégories fonctionnelles de contrôle social à ce que Foucault (2004) appelait « la police » dans *Sécurité, territoire, Population* : une bonne police au 17^{ème} siècle désignait toute les formes de gestions et d'administration d'un territoire et d'une population et n'avait rien à voir avec ce qu'on entend par police aujourd'hui. Le changement de signification n'est d'ailleurs pas si ancien : le ministère de l'intérieur a eu la responsabilité de la mise en œuvre des politiques sociales et du droit du travail jusqu'au début du 20^{ème} siècle et les maires ont aujourd'hui comme hier des pouvoirs de police articulés à leurs fonctions non répressives. Autrement dit, avec les SAS, ce n'est pas le civil qui s'est ouvert à des technologies et des dispositifs militaires, mais bien l'armée qui a découvert la force de dispositifs civils de contrôle social articulés à la force brute. Cela veut dire que nous ne sommes pas face à une problématique de « l'ennemi intérieur » (Rigouste, 2009), dans laquelle le militaire inspire le civil et le répressif informe le social (et dans laquelle il faudrait mettre l'accent sur les doctrines développées par diverses instances liées au ministère de la défense) ; mais bien à l'inverse dans une situation dans laquelle le social, le civil et l'économique enrichissent et améliorent l'efficacité du répressif (donc une situation où il faut comprendre les mécanismes pratiques, les méthodes, les dispositifs d'hybridation).

C'est le retour (ou la permanence ?) de la police du 17^{ème} siècle, dans laquelle la petite police (celle que nous connaissons) et la bonne administration des espaces et des hommes ne font qu'un. On ne peut citer tout ce qui aujourd'hui va dans le sens d'une ouverture du répressif au social, au sens de participation des fautiveux comme des victimes potentielles ou avérées au maintien de l'ordre, par le biais d'action, parfois non policières ou non pénales, de mobilisation et de stimulation des populations : médiation pénale, TIG, services policiers et judiciaires d'aide aux victimes, réserve citoyenne, Conseil des Droits et Devoir des Familles, Comités Locaux de Prévention de la Délinquance, Contrat de Responsabilité Parentale et stage d'éducation parentale, médiateurs et adultes relais, réaménagements urbains garantissant une prévention situationnelle, Centres Educatifs Fermés, signature par les détenus d'un projet de détention depuis la loi pénitentiaire de 2009 (le détenu est sensé être un acteur de sa peine, se fixant des objectifs en détention et préparant sa réinsertion future), dispositif pénal expérimental « Réussir sa sortie [de détention] » (« R2S »), rétention de sûreté en fonction de la dangerosité (dans laquelle le retenu participe activement à la limitation de sa propre dangerosité, en collaborant à l'injonction de soin psychiatrique)... Aujourd'hui comme en 1955, le social semble travailler main dans la main avec le répressif, la sanction est vue comme éducative (rapport Varinard sur la prévention de la délinquance juvénile) et le socio-éducatif accompagne le punitif, l'humanise, lui sert d'alibi, mais aussi de soupape pour limiter la conflictualité sociale et cacher la réalité crue de la guerre sociale.

Brouillage des frontières fonctionnelles dans l'usage de la force et de la domination

Une pensée classique de la guerre, inspirée de Clausewitz, se centre sur le choc des forces militaires, dans un espace temporel clairement délimité (attaque ou déclaration de guerre, capitulation ou armistice), sur une ligne de front entre adversaires clairement identifiés, sur la manœuvre sur le front en fonction des forces en présence et des caractéristiques physiques de l'environnement géographique du front. Depuis les théories de la guerre révolutionnaire et de la guerre contre-insurrectionnelle, les idées de front, de forces militaires classiques, d'Etat, d'adversaire défini, de frontière, d'intérieur (territoire national) et d'extérieur (territoire ennemi), cèdent la place à l'idée de « guerre de surface », dans les populations (et par les populations et pour le contrôle des populations), sans frontière (transnationale), sans repères et étalée dans les espaces (c'est à dire sans front), sans uniforme caractérisant l'ennemi, sans déclaration de guerre, sans spécification des armes, avec un terrain géographique qui disparaît au profit du « terrain humain » à utiliser pour la victoire. La guerre de surface devient d'ailleurs multi-espaces puisque le combat inclut aussi internet (défense, attaque, infiltration, renseignement, intoxication de l'adversaire par de fausses informations), les médias et l'opinion. La distinction entre guerre et paix, entre ordre public à l'intérieur et défense à l'extérieur s'efface au profit de l'idée de « sécurité » : « sécurité extérieure » et « sécurité intérieure » en articulation tout

d'abord, puis au profit du concept de « sécurité globale » aujourd'hui¹⁶. Le concept de « sécurité globale » fusionne toutes les menaces, tous les espaces et toutes les fonctions répressives et de prévention appuyées sur la possibilité de l'usage de la force ou de mesures d'exception. Les risques, les menaces et les cibles potentielles sont démultipliés (écologiques, informatiques, bactériologiques, infrastructures, attentats contre les populations, troubles sociaux ou ethniques, « zones grises » de l'économie souterraine). Les ennemis à l'origine des risques et des menaces sont évanescents, dispersés et transnationaux (risque climatique, épuisement des ressources fossiles et protection de l'accès aux ressources stratégiques, crime organisé international sous forme de mafia et de réseaux criminels, criminalité économique, réseaux djihadistes internationaux et minorités ethniques radicalisées, filières internationales de migration clandestine, groupes écologistes radicaux et groupes « anarcho-autonomes » internationaux).

Ces « menaces » qui abolissent la séparation entre l'intérieur et l'extérieur, entre le policiers, le social, l'économique, le civique, le politique, le civil et le militaire, sont vues comme le contrecoup de la mondialisation (liberté de mouvement des capitaux, espaces virtuels en réseau, facilité des déplacements internationaux des hommes et des marchandises, facilité de déplacement des pandémies, lutte économique des entreprises internationales et des Etats) et du pourrissement de certains Etat-nations en guerre civile. Cette dématérialisation des codes, des signes conventionnels et des frontières de l'état de guerre ouvrent sur un état de guerre permanent et de basse intensité, avec développement d'une prospective anticipant les menaces et les risques, avec usage de l'attaque préventive contre un risque supposé, avec exportation de techniques de maintien de l'ordre (police) dans les pratiques militaires à l'extérieur (en OPEX, par exemple au Liban, en Bosnie, au Kosovo, en Cote d'Ivoire), avec importation des théâtres extérieurs de pacification d'outils militaires pour le maintien de l'ordre et la surveillance à l'intérieur (drones, grenades de désencerclement, armes sublétales). Cette paranoïa anticipatrice de risques supposés de la part des Etats nations dominants justifie la banalisation de pouvoirs de surveillance et de contrôle qui étaient originellement des pouvoirs d'exceptions portant atteinte aux libertés civiles (surveillances, écoutes, fichages, infiltrations, restrictions de circulation, internements administratifs), elle crée comme au temps des SAS une abolition des frontières fonctionnelles et des différences pratiques entre action de police intérieure et action de projection de force militaire, entre action répressive et action non répressive.

Qu'est ce que la sécurité globale ?

Daguzan J. F., « Une stratégie pour piloter la sécurité globale », *Note de la fondation pour la recherche stratégique*, 5 avril 2007.

« Le 11 septembre 2001 a redistribué les cartes, La fin de l'Union Soviétique avait fait largement oublier les risques et menaces pesant sur le territoire national. Si certaines formes d'insécurité commençaient d'inquiéter le citoyen (délinquance ultraviolente, catastrophe naturelle), aucune n'avait de dimension véritablement stratégique. Les attaques terroristes, les catastrophes et les craintes (climat, pandémie grippale) qui se sont succédées depuis cette date ont peu à peu convaincu pouvoir politique et opinion publique qu'il convenait de repenser la sécurité en des termes plus globaux tant en termes de causes que d'impact. A ces « moteurs » de la réflexion et de l'action, s'ajoutent d'autres clés telles que le crime organisé ou de nouvelles vulnérabilités. Par ailleurs l'écart entre les notions de défense et sécurité s'est progressivement réduit alors que la gestion des menaces et celles d'un certain nombre de risque (catastrophes industrielles, naturelles) se sont considérablement rapprochées. [...]

Penser globalement la sécurité représente donc un véritable défi. Son évolution résulte de changements d'équilibre dans plusieurs sphères fondamentales qu'il s'agit de rapprocher et d'articuler plus complètement : échelon national et échelon européen, responsabilités publiques et privées, partage entre le collectif et le citoyen, aspects militaires et civils, finalités spécifiques et finalités multiples, actions locales et globales, dialectique entre sécurité et liberté, relation à la technologie [de surveillance et de contrôle]. L'approche des acteurs de la sécurité, et au premier rang desquels l'Etat, historiquement très compartimentée, devient peu à peu plus transverse avec la reconnaissance progressive tant du caractère global des domaines impliqués que des réponses. »

Contre-insurrection et sciences sociales

¹⁶ Selon l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), « la sécurité globale est, au-delà d'un état, la capacité d'assurer à une collectivité donnée et à ses membres, un niveau suffisant de prévention et de protection contre les risques et les menaces de toutes natures et tous impacts, d'où qu'ils viennent, dans des conditions qui favorisent le développement sans rupture des vies collectives et individuelles. »

Plus globalement, il faut souligner le rôle des sciences sociales dans la définition des niveaux de menace et des tactiques opératoires de contrôle et d'influence permettant un bon dosage entre la force et des possibilités non violentes d'actions de conquête des populations. Les Affaires Algériennes formaient les officiers SAS (une partie seulement dans les faits, compte tenu du turn-over des officiers) : cours de culture algérienne, d'arabe, voyages d'étude, connaissance des traditions et de l'histoire. Le Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane (CHEAM) complétait pour certains leur formation de base, en recourant à des ethnologues. Ainsi : « Les instances en charge d'administrer l'Algérie ont réussi à mobiliser et utiliser certains outils de connaissances issus des sciences sociales » (Omouri, 2001, p. 383).

La connaissance intime des populations, autrement dit l'apport des sciences sociales (sous forme de cours, de lecture ou de pratique « en amateur » de l'enquête par les officiers SAS), ont été un instrument de prise permettant de créer de la proximité entre pouvoir et groupes à soumettre, entre dominants et dominés : « Fait notable, quand une nouvelle SAS était créée dans un Douar, ou à l'occasion de l'ouverture d'un camp de regroupement, les officiers d'action psychologique prodiguaient au chef de SAS des conseils pratiques du même type que ceux dispensés aux ethnologues pour se faire accepter ou faciliter le contact avec les tribus : quels étaient les lieux où se rendre, les personnes à contacter pour être respecté, les attitudes à éviter, les mots à proscrire, de qui accepter des cadeaux ou une invitation », « En bref, une grande part de la théorie du 5^{ème} bureau s'appuyait sur l'utilisation et/ou la manipulation des connaissances sociales, ethnologiques et anthropologiques des populations algériennes, pour pouvoir mieux les administrer, les contrôler, et soumettre les rebelles » (Omouri, 2001, p. 388-389).

L'intervention SAS était ciblée pour toucher les populations, elle était ciblée et adaptée aux propriétés des populations, pour mieux les influencer et les diviser : « On a parfois organisé des jugements publics ou des sacrifices rituels de soumission visant à faire renier les rebelles et, en retour, respecter les chefs SAS afin de rendre leur action de contact et de propagande plus efficace » (Omouri, 2001, p. 389). Cette connaissance des traditions et rituels indigènes permettait pour l'occasion une articulation avec des traditions et rituels républicains (levée des couleurs, cérémonie avec les anciens combattants) symbolisant la solidité des liens entre le douar et la République. La connaissance ethnographique servant ici à identifier les interlocuteurs influents, à manipuler les populations par le contrôle des symboles et des acteurs importants, à savoir quelle fraction du groupe jouer contre une autre. Connaître l'opinion, l'état d'esprit, les hésitations du groupe permet en outre de limiter le danger, de doser la répression ou les concessions.

Il est surprenant pour un sociologue de constater que le manuel *FM 3-24 Counterinsurgency* (2006) en vigueur dans l'armée américaine consacre 8 pages de son chapitre 3 à une mise en perspective de concepts sociologiques de base comme : « société », « structure sociale », « culture », « identités », « croyances », « valeurs », « groupes », « pouvoir et autorité », « intérêts », « organisation », « institution », « normes sociales », visiblement jugés indispensables pour analyser une population afin de rallier les bons éléments et de neutraliser les éléments hostiles. Outre ce manuel de contre-insurrection, l'armée américaine a aussi commandé et financé, dans le cadre de la stratégie contre-insurrectionnelle américaine en Iraq et en Afghanistan, des interventions de chercheurs en sciences sociales (Bonhomme, 2007, Faille, 2010). Ces programmes s'intitulent Minerva et Humain Terrain System (HTS), ils rappellent fortement le programme militaire américain (avorté) Camelot de 1964 (Faille, 2010), qui visait à l'étude des sociétés d'Amérique latine, afin d'identifier les facteurs sociaux et les groupes à risques favorisant les idées communistes. Ils rappellent encore un volet du programme américain CORDS pendant la guerre du Vietnam.

Minerva et HTS apparaissent comme un lointain écho de l'instrumentalisation de l'ethnographie de Tillion et Soustelle dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement des SAS, connaître le « territoire social » d'intervention, pour adapter l'action civilo-militaire était affirmé comme une condition d'une action efficace des SAS, c'est aujourd'hui la même chose dans Human Terrain System, si ce n'est que le spécialiste en sciences sociales remplace l'officier SAS et son amateurisme ethnographique. Nous sommes dans les deux cas dans un contexte de guerre contre-insurrectionnelle rendant centrale la connaissance de la population à conquérir : « Le déploiement de ces anthropologues chargés de collecter des données socioculturelles pour l'armée est partie prenante de la nouvelle stratégie américaine de contre-insurrection (*counter-insurgency*) en Iraq et en Afghanistan. Les anthropologues doivent en effet pouvoir aider les militaires à gagner la confiance des populations – pièce essentielle des opérations de « pacification. » On attend d'eux qu'ils permettent de gagner les « tribus » locales à la cause américaine en les empêchant de se rallier à celle des talibans ou des « insurgés » irakiens [...]. Les données socioculturelles qui intéressent l'armée et que sont susceptibles de leur fournir les anthropologues concernent par exemple l'organisation sociale des tribus, le code de l'honneur ou encore le rôle de la vendetta. L'un des objectifs est la création d'une base de données identifiant les différentes tribus et les chefs locaux, mais aussi les principaux problèmes économiques, sociaux et politiques des populations » (Bonhomme, 2007). Ces chercheurs en sciences sociales interviennent en uniforme et en

arme avec l'armée américaine et fournissent des données permettant aux militaires américains de repérer des rapports de force internes pour identifier les groupes qu'on peut rallier, repérer des interlocuteurs clés, les leaders des communautés à qui s'adresser en priorité pour les acheter, les convaincre et les fidéliser, repérer les divisions internes aux tribus et clans, pour jouer un groupe contre l'autre afin d'affaiblir la résistance à l'occupation, trouver le bon dosage entre répression et action sanitaire et sociale. Au final ils permettent le bon choix entre « armes cinétiques » (balles, bombes, missiles) et « armes non cinétiques » (pots de vin, aides sanitaires ou économiques, soutien à des potentats locaux, etc.), le bon choix qui neutralisera des insurgés et favorisera des « civils », celui qui évitera des ralliements supplémentaires à l'insurrection. Ces chercheurs font ainsi une partie du travail que faisaient déjà les officiers SAS.

Concernant ce mélange des genres totalement pervers entre sciences sociales et répression, il n'y a pas grand-chose à ajouter. Des programmes comme HTS « ne garanti[ssent] ni le libre consentement des participants - les chercheurs impliqués dans ce dispositif peuvent porter l'uniforme ou circuler avec des soldats qui le portent et donc représenter un pouvoir et une autorité de fait ; ni l'innocuité de la recherche et la confidentialité des données recueillies - rien ne garantit en effet que les données transmises au commandement de brigades militaires ne soient pas utilisées pour repérer ou cibler certains éléments de la population » (Lardeux, 2010, pp. 42-43). Ce genre de savoirs et ceux qui les produisent contribuent à détruire ou à altérer et à aliéner ce qui est étudié, il s'agit de recherche asservie et les chercheurs qui s'y prêtent s'apparentent à des « indics ».

Autrement dit, le rôle des sciences sociales dans les SAS, mais aussi dans Camelot, dans Minerva et dans Humain Terrain System, confirment que le savoir sur autrui est un moyen de pouvoir sur autrui. On peut en dire autant des savoirs produits aujourd'hui sur les jeunes de banlieues ou sur les mouvements sociaux, qu'ils s'agissent de renseignement d'ambiance produit par la DCRI, des relevés de dégradations et des points et horaires de rassemblement de jeunes notés par les équipes d'agent de prévention financées par les municipalités et les bailleurs sociaux, des informations transmises par des travailleurs sociaux à des non travailleurs sociaux dans le cadre du « secret partagé », ou des études de sociologues et politologues financées à la suite des émeutes de 2005 en banlieues (Ciccelli et alli, 2006). Aujourd'hui dans des organismes de prospective stratégique d'identification des nouvelles « menaces » en vue d'une « sécurité globale », on trouve associé des criminologues et autres spécialistes autoproclamés du « terrorisme », des représentants de l'industrie de l'armement, des représentants d'entreprises françaises transnationales, des militaires, des représentants d'institution ayant à réguler des espaces publics, des représentants de l'Etat, et des chercheurs en sciences sociales¹⁷. Ces organismes publient en direction des sciences sociales des appels à projet visant à identifier les risques¹⁸ ou l'acceptabilité sociale des mesures de surveillance et de « protection »¹⁹. Même l'Agence Nationale de la Recherche n'est pas insensible à ces préoccupations opératoires et sécuritaires transnationales dans ses appels à projet²⁰. Le savoir scientifique sur les groupes à risque et les représentations du risque dans les populations semble être une ressource pour le dosage, l'adaptation et la valorisation de l'exercice du pouvoir.

¹⁷ Par exemple le CSFRS (Conseil Supérieur de Formation et de Recherches Prospectives) : « Le CSFRS a pour objet le soutien, la coordination et l'animation des efforts développés en matière de recherche et de formation stratégiques dans les domaines de la sécurité et de la défense de façon à permettre l'élaboration et l'actualisation d'instruments de référence de niveau international. Le CSFRS encourage les projets d'études, de recherche et de formation dans les domaines de la sécurité et de la défense et notamment ceux qui ont trait à : la défense, géopolitique et géostratégie, les risques et atouts sociétaux, les gouvernances et migrations, les menaces contemporaines, les criminalités et la sécurité informatique, les ressources naturelles et le changement climatique, les risques et régulation économiques, l'attractivité, la compétitivité et le développement technologique. » (source : CSFRS, <http://www.csfrs.fr/>, page d'accueil)

¹⁸ Entre novembre 2007 et août 2009, le Centre des Hautes Etudes de l'Armement (CHEAr), sous l'égide de la Direction Générale de l'Armement (DGA), a piloté une étude sur les « nouveaux rassemblements de personnes ». Inscrite au catalogue des études prospectives de défense à caractère politico-militaire, économique ou social (EPMES) sous le numéro 2007/061, cette étude a été lancée par le Centre de Prospective de la Gendarmerie Nationale (CPGN) pour déterminer et analyser les nouvelles formes de regroupements de personnes dans l'espace public. Pour mener cette étude, le CPGN et la Délégation à la prospective et à la stratégie (DPS) ont fait appel à un sociologue de l'université de Toulouse, Normand Fillion, chercheur au Centre d'étude et de recherche Travail Organisation Pouvoir, spécialisé en sociologie des organisations et du management. Ce rapport a été payé 29 876 euros

¹⁹ Le CSFRS a publié en 2011 un appel à projet thématique en direction des chercheurs en sciences sociales, sur les « Modes de gouvernance et freins sociaux et sociétaux au recours aux nouvelles technologies pour assurer le maintien de la tranquillité publique », en partenariat avec la SNCF.

²⁰ Voir l'appel à projet thématique ANR 2012 : « Concepts, systèmes et outils pour la sécurité globale »

A première vue on ne voit pas trop ce qu'une ethnologue, ancienne déportée, férue de culture algérienne, humaniste, progressiste et assimilationniste comme Germaine Tillion est allée faire dans un projet d'asservissement raffiné des populations comme les SAS, projet cohérent avec les doctrines contre-insurrectionnelles d'officiers fascistes. L'exemple des SAS nous renseigne sur la naïveté des chercheurs en sciences sociales, plus que des « socioflics »²¹, ce sont surtout souvent des idiots utiles. Ils pensent se faire les avocats des opprimés lorsqu'ils renseignent le pouvoir sur le sort des populations inciviles, ils pensent influencer le pouvoir dans ses interventions, en le rendant mesuré, intelligent, rationnel et plus juste. Ils pensent permettre une meilleure compréhension entre dominants et dominés, alors qu'ils ne font surtout, sans s'en rendre compte, que du renseignement qui avantage un pouvoir.

Dans le cas de HTS, l'argument réaliste des anthropologues *embedded* et de ceux qui les défendent confine au cynisme : « L'argumentaire des partisans du HTS part en définitive du principe que la présence militaire américaine en Irak et en Afghanistan est un pur état de fait : la guerre est là. Les anthropologues doivent alors œuvrer à ce qu'elle se passe le mieux, ou du moins le moins mal possible. Et puisque leur savoir sur les cultures peut contribuer à épargner des vies, alors il est de leur devoir moral de le mettre au service de cette cause forcément noble » (Bonhomme, 2007). La guerre est là mais ces anthropologues ont cependant choisi leur camp : c'est l'armée américaine qu'ils renseignent sur les populations et non les populations qu'ils renseignent sur les habitudes de l'armée. Ils le font pour que la guerre se passe « le moins mal possible », mais du point de vue de l'armée américaine.

Aujourd'hui les sciences sociales produisent le pire comme le meilleur, mais surtout le pire. D'un côté vous avez un Didier Fassin, qui réalise un solide travail empirique sur l'oppression ordinaire venant de certaines Brigades Anti Criminalité, sans pour autant se débarrasser de ses dernières illusions démocratiques (Fassin, 2011). De l'autre vous avez un Philippe Cibois (sociologue), qui tout en prétendant critiquer l'Etat sarkoziste, lui explique comment se débarrasser du péril de l'ultra gauche insurrectionnaliste²². Enfin vous avez un Normand Fillion (sociologue) qui a fait, pour le compte de la gendarmerie, un pur travail de renseignement sur les mouvements sociaux²³. Bref il y a de quoi se méfier des chercheurs en sciences sociales tant ils pensent peu ou mal les usages sociaux des connaissances qu'ils produisent par les dominants (et tant ils tendent à travailler pour ceux qui payent).

Conclusion

Les SAS n'ont pas d'équivalent dans l'armée française aujourd'hui. Les structures qui s'en rapprocheraient le plus seraient d'une part, pour l'action de développement économique et social, le GIACM (groupement interarmées des actions civilo-militaires), dont le rôle et l'importance sont très limités ; d'autre part le CMIDOME (Centre Militaire d'Information et de Documentation sur l'Outre Mer et l'Etranger) pour les aspects « connaissances socio-culturelles » des populations à reconquérir. Par contre les exemples de rapprochement entre répressif et social, répressif et urbanisme, répressif et sanitaire ne manquent pas aujourd'hui.

En résumé, répression et social, militaire et civil, ne sont que des variations dans la police, c'est-à-dire le contrôle et la gestion de populations analysées comme des niveaux de risque pour l'ordre social actuel. Cette vision des groupes comme risques était très présente dans les travaux tardifs de Foucault (*Sécurité, territoire, population* et *Naissance de la biopolitique*, 2004). Cet esprit de gestion des risques est aussi très présent par exemple dans le courant des *nouvelles pénologies* (Feeley et Simon, 1992) et de la prévention situationnelle, qui mettent l'accent sur l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive, en fonction d'indicateurs objectifs, pour appliquer des neutralisations adaptées (indifférence totale à l'histoire du sujet, indifférence aux causes sociales du crime et à sa signification politique, simple prise en compte du risque de passage à l'acte criminel). Dans tous les cas il s'agit de gérer les populations en guidant leurs comportements, non pas tant par une discipline explicite ou des valeurs, mais en agissant sur l'environnement de l'acteur : ce qu'il permet, ce qu'il rend risqué, en majorant le coût de certains comportements et en récompensant d'autres comportements. Le contrôle social repose moins sur une moralité et des valeurs partagées, que sur la stimulation du calcul, de l'intérêt et l'évaluation des risques.

²¹ C'est ainsi qu'ils sont nommés, parfois à juste titre, dans certains milieux politiques radicaux.

²² « Démasquer les méthodes du collectif de Tarnac », *Le monde*, 7 mars 2001.

²³ Fillion N., « Il n'y a pas de raison pour que cela s'améliore ». *Les nouveaux rassemblements de personnes, enjeux et perspectives*, Centre de prospective de la gendarmerie nationale, Etude EPMES 2007/061, 2009.

Le fait qu'une situation de guerre coloniale et que la période actuelle soient caractérisées par tant de mécanismes proches en termes de contrôle social et de « pacification » relativise la distinction entre temps de guerre et temps de paix, entre action civile et militaire, conformément aux théories actuelles de la « sécurité globale ». SAS et politique de la ville partagent un même brouillage et une même articulation entre le sécuritaire et le reste (urbain, social, économique, civique), avec une même ambition de localiser l'action pour l'adapter aux territoires et aux populations, avec une même prétention au partenariat et à la transversalité, avec la même prétention à une participation des habitants à leur sécurité et à leur développement social et économique, avec un même asservissement du social (bien être des populations), du politique (droit civique) et de l'économique (accès à l'emploi), de l'urbanistique (qualités de l'urbain), qui ne sont plus des buts politiques en eux-mêmes, mais les moyens d'une « sécurité globale » garantissant la survie des Etats.

On pourrait aussi envisager l'idée qu'il faut sortir d'une définition théorique et éthérée de la guerre moderne pour redéfinir concrètement ce qu'est la guerre moderne à partir de ses propriétés pratiques : contrôler les hauteurs, pouvoir se dégager après un accrochage, supprimer les possibilités de repli de l'adversaire, dissocier les insurgés des « civils », tenter de rallier les tièdes et les neutres en leur garantissant qu'on ne les abandonnera pas, voilà des propriétés pratiques de la situation de guerre qu'on retrouve tant pendant la guerre d'Algérie que dans la répression d'éventuelles émeutes en banlieues. Identifier d'autres propriétés factuelles caractéristiques reliant la pratique de la guerre et la pratique du maintien de l'ordre social conduirait peut-être à dire qu'en pratique nous sommes bien aujourd'hui en état de guerre sociale. Bien sûr, entre les banlieues d'aujourd'hui et l'Algérie des années 1955-1962 il y a des différences : l'urbain n'est pas le rural et l'écart culturel entre dominants et dominés n'est pas le même. D'autres part si les révoltes et les émeutes des dominés actuels ne sont pas exemptes de sens politique, la grande différence entre le FLN que cherchait à neutraliser les SAS et l'adversaire que cherche à neutraliser l'Etat aujourd'hui concerne la politisation, la cohésion interne, l'idéologie et le programme d'action. Dans la situation actuelle de colonialisme importé, il semble ne pas y avoir encore cette vision politique d'ensemble, ces significations collectives ouvrant sur des buts politiques fédérateurs et une unité d'action.

Bibliographie

- Andoche N. (d'), *Guerre et paix en Algérie. L'épopée silencieuse des SAS*, Paris, Société de Production Littéraire, 1977.
- Astier I., *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007.
- Bauer, A., Raufer X., *Violences et insécurité urbaines*, Paris, PUF, 2001.
- Belmessous H., *Opération banlieues*, Paris, La Découverte, 2010.
- Bonhomme J., « Anthropologues embarqués », *La Vie des idées*, 4 décembre 2007. ISSN : 2105-3030, <http://www.laviedesidees.fr/Anthropologues-embarques.html>
- Cahier de la recherche doctrinale, « les sections administratives spécialisées en Algérie : Un outil pour la stabilisation », *Cahier de la recherche doctrinale*, Centre de doctrine et d'emploi des forces, 2005, http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/cahiers_drex/cahier_recherche/section_administrative_specialise_algerie.pdf
- Cicchelli V., Galland O., Maillard D., Misset S, « Comprendre les émeutes de novembre 2005 », *Centre d'Analyse Stratégique, Rapport au premier Ministre*, Paris, CAS, 2006.
- Comité interministériel de prévention de la délinquance, *Le livret de prévention du maire*, Paris, Comité interministériel de prévention de la délinquance, Troisième édition, octobre 2011
- Faille D. (della), « Dissection d'un discours à propos des conflits sociaux: le cas du Projet Camelot », *Revue canadienne d'études du développement/Canadian Journal of Development Studies*, 2010, n° 30.
- Fassin D., *La force de l'ordre*, Paris, Seuil, 2011.
- Feeley M., Simon J., « The New Penology: Notes on the emerging strategy of corrections and its implications », *Criminology*, 1992, n° 30-4.
- Foucault M., *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard, 2004
- Foucault M., *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, 2004.
- Frémeaux J., « Les SAS », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, PUF, 2002, n° 208.
- Galula D., *Contre-insurrection, théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008.
- Hogard J. « Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre », *Revue de défense nationale*, 1956, n° 142, pp. 1498-1513
- Hogard J., « L'armée française devant la guerre révolutionnaire », *Revue de défense nationale*, 1957a, n° 143, pp. 77-89

- Hogard J., « le soldat dans la guerre révolutionnaire », *Revue de défense nationale*, 1957b, n° 144, pp. 212-226
- Lamodière A., « L'action sociale et éducative des officiers SAS en Oranie », in Jauffret J.-C. (dir.) : *Des Hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, 2004.
- Lardeux A., « Le terrain humain du conflit. Une analyse du Humain Terrain System », *Altérité*, 2010, n° 7-2.
- Mathias G., *Les sections administratives spécialisées en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Némo J., « La guerre dans la foule », *Revue de défense nationale*, 1956, n° 137.
- Omouri N., « les sections administratives spécialisées et les sciences sociales », in Jauffret J.-C. et alli (dir), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Paris, Editions Complexe, 2001.
- Rigouste M., *L'ennemi intérieur*, Paris, La Découverte, 2009.
- Trinquier R., *La guerre moderne*, Paris, Economica, 2008.
- Service Cinématographique des Armées, *Képi bleu* [film], 1957, <http://www.ecpad.fr/tag/section-administrative-specialisee>
- United State Army, Marine Corps, *FM 3-24 Counterinsurgency*, Washington DC, United State Army - Marine Corps, 2006.
- Valeyre B., Guérin A., « De Galula à Pétraeus, l'héritage français dans la pensée américaine de la contre-insurrection », *Cahier de recherche doctrinale*, Centre de doctrine d'emploi des forces, Ministère de la défense, 2009.
- Villatoux P, Villatoux M. C., « Le 5^{ème} bureau en Algérie », in Jauffret J.-C. et alli (dir), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Paris, Editions Complexe, 2001.